

# LA SALLE

## BULLETIN COMMUNAL



# 2013

# Sommaire

Editorial du Maire.....	2
Les finances communales 2013 .....	3
Délibérations prises par le conseil municipal au cours de l'année 2013 .....	4
Le Mot des Commissions.....	5-6
<b>La vie de la commune :</b>	
- Repas CCAS .....	7
- La fille du Père Noël .....	7
- Démarche vigilance citoyenne.....	8
- Réduction-tri des déchets .....	8-9
- Un joueur professionnel de polo à la Salle .....	9
- Bibliothèque de Senozan.....	10
- RPI La Salle - Senozan .....	10-11
- SIVOM Val de Saône Mouge .....	12-13-14
<b>Le mot des associations :</b>	
- Les sapeurs-pompiers .....	15-16
- Les Amis du Jeudi .....	17
- Le Foyer Rural.....	17-18
- Sou des Ecoles La Salle - Senozan .....	19
- Le Centre de loisirs.....	20
- Festi'val de Mouge .....	20-21
- Sang et vie du val de Saône .....	22
- Chorale Méli Mélo de St Albain .....	23
- Société de Chasse.....	23
- Les Amis de la Mouge.....	24
- Amicale boule .....	24
- US ST Martin Senozan .....	25
- AMKS Karaté Senozan.....	25
- Tennis Club Senozan.....	26
- Bénin 71.....	26
- ADMR .....	27
- Au Fil des Ans .....	27
<b>Etat Civil .....</b>	<b>28</b>
<b>Infos diverses :</b>	
Collecte des encombrants .....	28
Horaires et contact de la Mairie La Salle .....	28
A votre service.....	28
<b>Les infos locales :</b>	
- Ça s'est passé à La Salle .....	29
- Calendrier des manifestations 2014.....	30



# Editorial du Maire

L'année 2013 s'achève avec, comme toutes ces années qui construisent notre vie, son lot d'instant de bonheur et de plénitude avec des mariages, des naissances, des réussites, des projets qui se réalisent mais avec également tous les moments difficiles qui traversent nos existences.

Difficile aujourd'hui de ne pas évoquer une situation nationale complexe occasionnant des retombées importantes pour les acteurs économiques mais aussi pour les collectivités locales. L'heure est à la maîtrise des projets compte tenu des diminutions, voire des suppressions des aides et dotations de l'État, de la région et du département. Par ailleurs, de nouvelles charges à assumer notamment la mise aux normes handicapés de tous les bâtiments publics et ce avant 2015, l'aménagement des rythmes scolaires sur lequel les délégués de la commission scolaire de La Salle et Senozan travaillent en collaboration avec les parents d'élèves et les enseignants.

En terme de travaux, l'année 2013 aura été relativement calme.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été validé par les services de l'État le 8 janvier dernier.

L'autre dossier traité par le conseil municipal est l'acquisition de la maison jouxtant la salle communale « Mouge » en vue d'y créer un local technique, une annexe de rangement et améliorer l'environnement extérieur du lieu. Le cabinet d'architectes ROBIN a été retenu pour travailler sur ce dossier.

Le 15 juin dernier, sous un soleil radieux, vous étiez nombreux à assister à l'inauguration des travaux de restauration des façades et des vitraux de l'église ainsi que la rénovation et les travaux d'accessibilité de notre salle communale « Mouge » en présence de Mme SELES, Secrétaire Générale de la Préfecture, Monsieur le Sénateur René BEAUMONT, Mme la Conseillère régionale Nicole EISCHMAN, Mr le Vicaire BACHELET ainsi que de nombreux élus des communes voisines.

Autre événement important, notre compagnie de sapeurs pompiers créée le 27 mai 1913 a fêté son centenaire le 22 juin dernier en présence de Mr le Député Thomas THEVENOUD. Je tiens à remercier et féliciter tous nos sapeurs pompiers bénévoles qui ont organisé cette journée en partenariat avec la prévention routière, la sécurité routière et la croix rouge qui eux aussi, ont le souci permanent de prévenir, initier et protéger la vie humaine.

Cependant, comme de nombreux villages du Mâconnais, la commune n'échappe pas aux actes de délinquance et plus particulièrement aux cambriolages. La sécurité de notre territoire reste une préoccupation majeure d'où la concrétisation prochaine de l'opération « voisins vigilants » par la signature d'un protocole de « participation citoyenne ». Initié dans un but de lutter plus efficacement contre la délinquance, ce dispositif est essentiellement basé sur le partenariat entre les entités institutionnelles (Préfecture, gendarmerie, mairies) et les habitants. Au cours de la réunion publique du 2 décembre en présence du Commandant SAUVIGNET et du Capitaine ALLARD, 16 personnes se sont portées volontaires et je les remercie pour leur implication.

Je voudrais remercier mes collègues du Conseil Municipal qui œuvrent pour l'intérêt général et le développement de la commune. Mes remerciements vont également aux employés communaux et du SIVOM dont le travail est indispensable au bon fonctionnement de notre commune, aux sapeurs pompiers, toujours disponibles et efficaces lors de leurs interventions et enfin les associations pour leur dévouement, pour les actions menées, contribuant ainsi au dynamisme d'un village.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés, pour leurs proches. Que cette nouvelle année soit pour eux la promesse d'un réconfort.

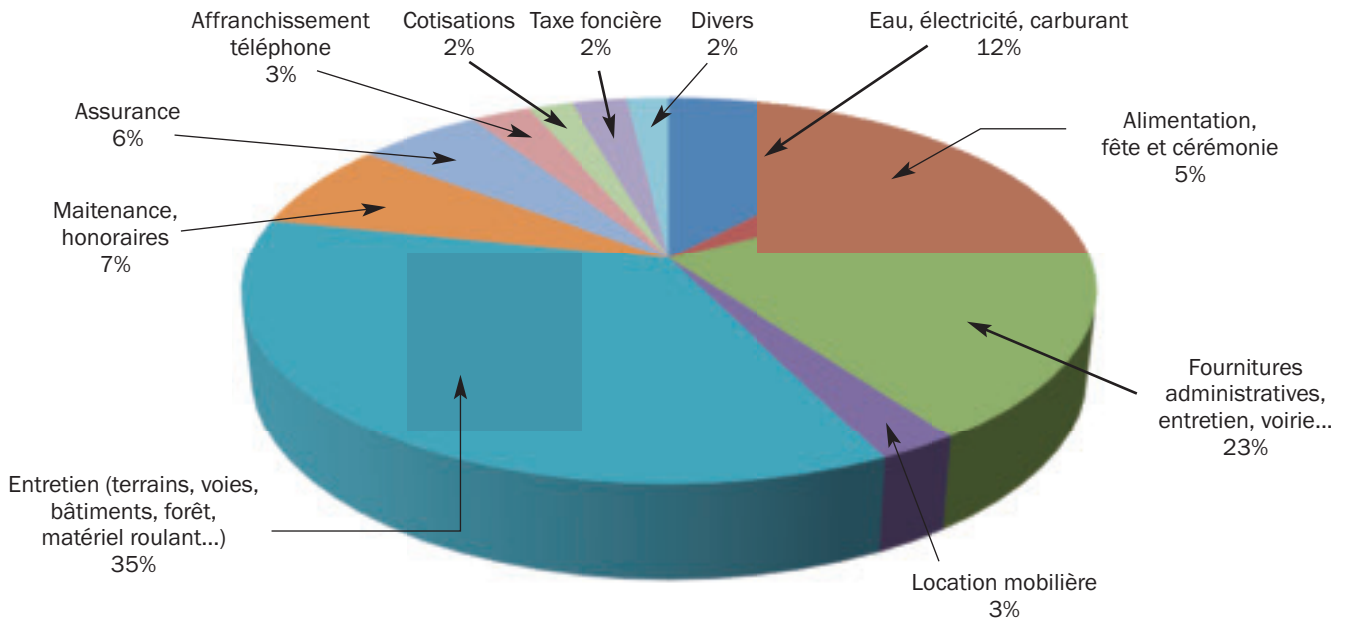
Le Maire, Yves PIPONNIER

*Au nom du Conseil Municipal,  
je vous présente nos Meilleurs Vœux.*

# Les finances communales 2013

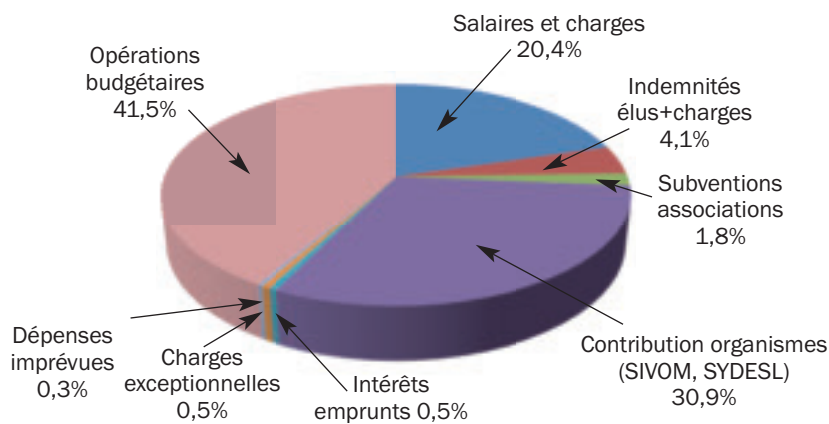
## CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

(152 100 €)



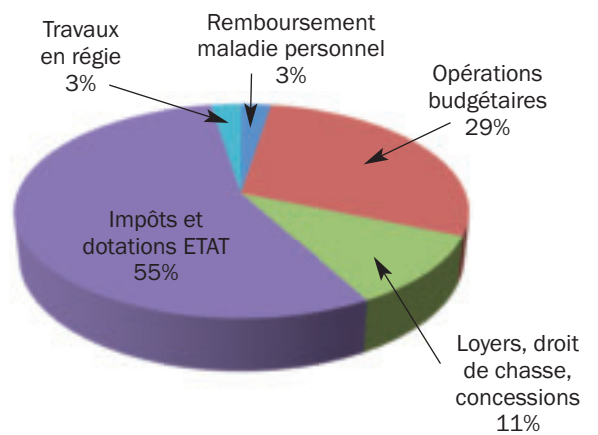
## AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

(446 010 €)



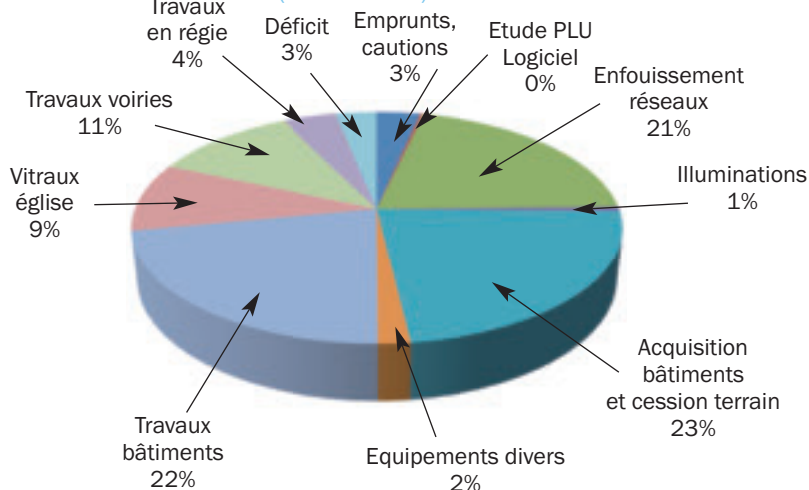
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

(598 110 €)



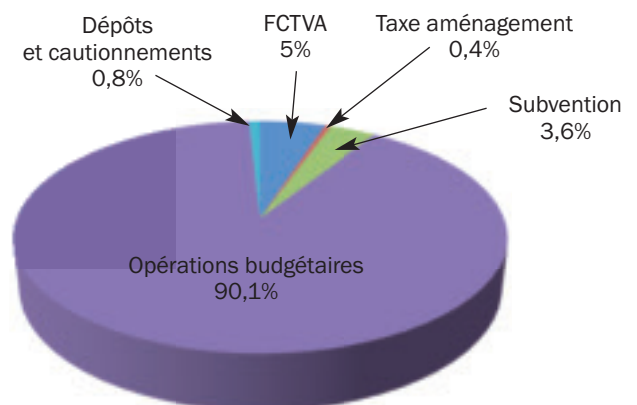
## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(358 423 €)



## RECETTES D'INVESTISSEMENT

(358 423 €)



# Délibérations prises par le conseil municipal au cours de l'année 2013

**Le Conseil Municipal est l'assemblée délibérante élue de la commune. Il exerce ses compétences en adoptant des « délibérations », c'est-à-dire des « mesures votées ». Cette compétence s'étend à de nombreux domaines. Il donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou les représentants de l'Etat. Vous trouverez ci-dessous toutes les délibérations prises par le conseil municipal au cours de ses réunions de l'année 2013.**

## 08 JANVIER 2013

- Approbation de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)

## 19 MARS 2013

- Approbation compte administratif commune 2012
- Approbation compte de gestion commune 2012
- Affectation des résultats commune
- Approbation budget 2013
- Approbation compte administratif assainissement 2012
- Approbation compte de gestion assainissement 2012
- Affectation des résultats assainissement
- Approbation budget assainissement 2013
- Adhésion Syndicat de cylindrage

## 09 AVRIL 2013

- Vote des taux des taxes locales
- Mise à disposition de biens dans le cadre des déplacements communautaires
- Centre de gestion – Convention cadres – Missions facultatives

## 14 MAI 2013

- Institution du Droit de Prémption Urbain (DPU)
- Convention Assistance Technique fournie par l'Etat (ATE-SAT)
- Redevance Occupation du Domaine Public (RODP) distribution gaz 2013
- Redevance Occupation du Domaine Public (RODP) communications 2013

## 11 JUIN 2013

- Approbation du document d'aménagement forestier pour la période 2013-2032
- Avenant au contrat d'affermage avec la SDEI
- Projet éclairage public « en barenjot »
- Attribution du marché public « voirie » 2013
- Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) 2012

## 09 JUILLET 2013

- Demande subvention au titre des amendes de police pour les travaux 2013
- Nombre et répartition des sièges des communes au sein de la Communauté d'Agglomération Mâconnaise du Val de Saône (CAMVAL)

## 10 SEPTEMBRE 2013

- Cession de terrains (*Annule et remplace la délibération n°10.05.2011/03 du 10/05/2011*)
- Rétrocession voirie Lotissement "Route du Château"
- Remboursement frais de stage Elise GAUTHEY
- Coupe de Bois 2014/2015 - Délivrance totale en bloc et sur pied
- Création poste Adjoint Technique Territorial Principal 1<sup>ère</sup> classe
- Création poste Attaché

## 08 OCTOBRE 2013

- Mise en place du dispositif de participation citoyenne
- Projet éclairage public : illumination église

## 12 NOVEMBRE 2013

- Acquisition matériel informatique
- Décision modificative budgétaire
- Marché maîtrise d'œuvre
- Déclassement voie communale "chemin de la croze"

## 10 DECEMBRE 2013

- Révision tarifs concessions cimetière
- Convention avec Grdf pour télérelevé en hauteur
- Cession terrains à Mrs BOISSON et CHETTOUT
- Ouverture crédits investissement BP 2014
- Décision modificative budgétaire 02/2013

# Le mot des commissions

## Commission des chemins

Dans le précédent bulletin nous avons évoqué le transfert du désherbage de la commune à la société Phytra de Viriat. En effet, les contraintes nouvelles imposées (stockage des produits, formation des agents, utilisation des produits, responsabilité du maire) avaient conduit le conseil municipal à opter pour cette formule. Devant la qualité du travail, nous avons ajouté, en 2013, le jeu de boules et son environnement (ce qui a donné satisfaction aux utilisateurs) et nous confierons la totalité des zones à entretenir à cette société en 2014.

Les gros travaux définis par la commission des chemins le 6 avril, ont tous été réalisés.

### Par nos agents du SIVOM

- Agrandissement du parking de la salle communale, en attendant un aménagement définitif après l'exécution des travaux du bâtiment communal.
- Empierrement du chemin de la Motte en bordure de la propriété Limoge-Revillon.
- Décaissement et empierrement du chemin d'exploitation N°4 et du chemin rural N°5.
- Reprise de canalisations d'eau pluviales au lotissement de la Crose et aux Croppets.
- Création d'une aire d'arrêt du car scolaire, chemin de la Vernache, pour le et améliorer la sécurité des enfants.

### Par l'entreprise EIFFAGE

- Pose de bordures et réalisation d'un trottoir le long de la RD 586.
- Réalisation d'un enduit bi-couches et reprise d'écoulement impasse des Chaverots.

### Par le syndicat de cylindrage

Reprise et enduit sur les abords du petit pont (pont SNCF) chemin du petit pont et bordure du chemin du Carrouge et en divers endroits, principalement sur la route de Senozan (montée des chevaux).

La commission des chemins décidera dans sa réunion de début d'année des principaux travaux 2014.



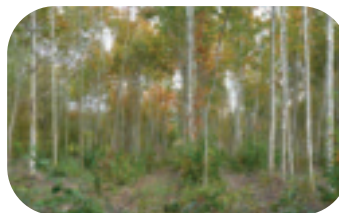
## Commission des bois

L'origine de la forêt est inconnue. Elle appartient à la commune de LA SALLE depuis 1856 au moins, date des plus anciens documents archivés dans les services de l'ONF (office national des forêts). La forêt a été soumise au régime forestier par décret du 30 novembre 1858. Le relevé du parcellaire cadastral fait ressortir une surface de 26ha 11a 35ca. La surface retenue est de 26,11 ha. Aucune servitude ne grève la forêt et ses limites sont parfaitement connues.

Par délibération en date du 16 novembre 1990, le conseil municipal avait approuvé le projet d'aménagement de la forêt présenté par l'ONF, projet portant sur une période de 20 ans (1990-2009). Au cours de cette période, trois parcelles sont passées en régénérations (parcelles 1 et 3 en Chambregy et parcelle 10 bois de la salle pour une surface de 6.34ha). Le reste de la forêt s'est vu appliquer un traitement de taillis sous futaie de façon à satisfaire les besoins en affouages (une coupe tous les deux ans). Sur la période 1990 à 2012, le bilan financier de l'exploitation présente un solde positifs de 22 € par ha et par an.

En 2013, une coupe d'éclaircie a été réalisée dans la plantation de chênes rouges sur la coupe N° 10 (photo ci-des-

sous). Le bois a été vendu sur pied par les services de l'ONF.



Par délibération du 11 juin 2013, le conseil municipal a approuvé le projet d'aménagement de la forêt sur la période 2013/2032. Ce projet prévoit

### 1) Pour les coupes :

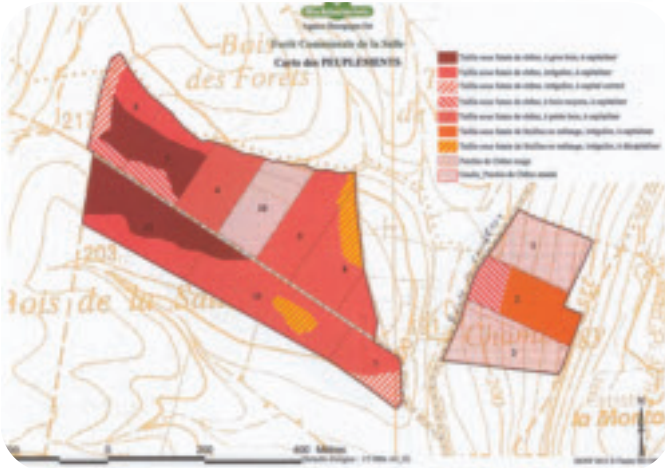
- Coupes rases dans les parcelles 11 et 12 (ex parcelles de réserves) et plantation de diverses essences ;
- Éclaircies dans les plantations de chênes rouges (parcelle 10) et de chêne sessiles (parcelle 1)
- Coupes de conversion en futaie irrégulière (affouages)

### 2) Pour les travaux :

- Travaux sylvicoles de régénération et d'amélioration
- Travaux d'éclaircie et compression dans la parcelle 3

Nous n'aurons pas de coupes cet hiver et nous mettrons en affouage la parcelle N°11 en novembre 2014.

Les cartes ci-dessous précisent la localisation des parcelles, leurs délimitations et la nature des plantations.



## Le contrat des rivières du mâconnais

Le contrat des rivières du Mâconnais a été approuvé par le Comité de Bassin de l'Agence de l'Eau le 5 décembre 2008 et signé le 9 juillet 2013 à Prissé sous l'autorité du Préfet avec l'ensemble des partenaires : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Conseil Régional, Conseil Général, Établissement Public Saône – Doubs, Chambre d'Agriculture, Fédération de la Pêche, les Syndicats de rivières et le Président du Comité de rivières.

### Un processus compliqué et une gestation longue

Le SIVOM de la Petite Grosne est à l'origine de ce contrat avec une réflexion engagée dès le début des années 2000. Une première étude lancée en 2002 n'a pas permis d'aboutir, puis un rapprochement avec le Syndicat de Lugny pour la Mouge et un appel à l'EPTB Saône-Doubs en 2007 conduiront à l'élaboration du dossier de candidature validé par le Comité d'agrément de l'Agence de l'Eau le 31 janvier 2008. Le Comité demandera l'intégration de la Bourbonne d'abord et de la Natouze ensuite ; le périmètre actuel sera validé en 2010.

Cinq années d'études auront été nécessaires pour élaborer un programme d'action cohérent et adopter le dossier définitif de candidature.

### Un contrat pour l'ensemble des rivières du Mâconnais

Il intègre 70 communes, couvre 518 km<sup>2</sup> de superficie et concerne 230 km de cours d'eau, dont les 4 bassins versants principaux tous affluents directs de la Saône (Petite Grosne, Mouge, Bourbonne et Natouze) ainsi que les autres petits affluents directs de la rive droite. Seul le sud Mâconnais intégré au contrat du Beaujolais n'est pas compris dans ce territoire.

### Des actions très encadrées pour l'eau enjeu majeur

Le contrat s'inscrit dans la nouvelle politique de l'eau. C'est d'abord la Directive Cadre Européenne sur l'Eau publiée en 2000 qui fixe un bon état écologique des cours d'eau à atteindre en 2015 date principale, 2021 ou 2027 pour les dérogations. Cette directive est ensuite transcrit en droit français dans la Loi sur l'Eau et les Milieux aquatiques parue en 2006. Enfin le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Agence adopté en 2009 intègre leurs mesures ainsi que celles issues du Grenelle de l'Environnement.

### LES GRANDES LIGNES DU CONTRAT MACONNAIS :

**Un programme prévu pour 5 ans, réparti en 5 volets et d'un coût global de 27,5 millions d'euros TTC.**

#### A. Protection de la ressource

- Assainissement collectif : réalisation de schémas directeurs d'assainissement, création ou réhabilitation des systèmes (réseaux et stations d'épuration)
- Assainissement non domestique (industriel et viticole) : réalisation de schémas directeurs, création d'aires de lavage.
- Usage des phytosanitaires et intrants : limitation en zones agricoles, aires de lavage et remplissage, plans communaux de désherbage.
- Gestion des eaux de pluie : surfaces routières, plans de gestion communaux
- Gestion de l'eau potable (pour mémoire)

#### B. Protection des biens et des personnes

- Restauration des champs d'expansion
- Aménagement des traversées de bourgs délicates et de bâtiments individuels sensibles
- Reconstitution du maillage bocager

#### C. Fonctionnement physique et biologique des cours d'eau

- Gestion des berges : implantation de ripisylve, installation de clôtures et aménagement d'abreuvoirs pour animaux
- Gestion des zones humides : préservation, restauration et mise en valeur
- Ouvrages et continuité : aménagement d'ouvrages (seuils, vannages) ou suppression le cas échéant
- Restauration physique et diversification : restauration morphologiques de parties de cours d'eau, diversification des fonds
- Gestion des vannages

#### D. Espèces invasives et patrimoniales

- Veille sur les sites de renouée du Japon pour limiter la propagation, suivi des populations d'écrevisses signal
- Protection et développement de la truite fario, de l'écrevisse à pattes blanches et de certains amphibiens

#### E. Animation, communication

- Mise en œuvre de classes d'eau et animations pour le jeune public
- Sensibilisation du public adulte (élu, riverains, profession agricole, grand public).

Des priorités d'intervention sont fixées pour les trois premières années ; un bilan sera fait à mi parcours.

*Le Président du Comité de Rivières, Jean Pierre MERLE*

# La vie de la Commune

## Repas CCAS

Le quatre décembre à la salle communale, l'équipe du CCAS a organisé le repas des anciens.

Quarante cinq personnes ont pu déguster l'excellent repas servi par le traiteur de Crèches sur Saône « les 1001 saveurs du val de Saône ». La bonne humeur a régné tout l'après midi grâce à Anne Sophie Roche, notre animatrice, qui nous a plongé dans un magnifique univers et nous a charmés avec de magnifiques costumes.



## La fille du Père Noël



Le mardi 17 décembre 2013, à quelques jours de Noël, les enfants du village sont venus nombreux découvrir un incroyable secret...

La compagnie du «Chat Troubadour» leur a conté l'histoire d'une petite fille russe Anouchka, vivant seule avec sa maman. Elle était si triste de ne pas avoir de papa comme tous les autres enfants, qu'un jour sa maman finit par lui révé-

ler qu'elle était la fille du père Noël. Très heureuse de cette nouvelle, elle décida d'aller le retrouver.

Au terme d'un incroyable voyage au pays glacé de son père où elle rencontra le prince des loups, le roi des ours blancs et des rennes, elle finit enfin par le voir.

Pour remercier les enfants de leur aide lors de son périple, Anouchka demanda à son papa de rendre visite aux enfants de LA SALLE. Celui-ci a donc fait une apparition à la fin du spectacle la hotte chargée de sachets de friandises.

Le vieux bonhomme rouge a ensuite pris la pose avec chaque enfant, leur photo est disponible sur le site du foyer rural.





## Démarche vigilance citoyenne

Comme vous l'avez lu dans le mot de Monsieur le maire, une réunion sur la démarche de participation citoyenne a eu lieu le 2 décembre. Voici les principales mesures préventives afin de se prémunir contre ce fléau. Ce que je dois faire

**1. Je suis vigilant et attentif** à ce qui se passe autour de chez moi, et aussi au delà.

Je signale les véhicules suspects en donnant les immatriculations à la gendarmerie.

- stationnement prolongé avec des personnes à l'intérieur,
- voiture inconnue passant plusieurs fois dans la journée à vitesse réduite avec des occupants observant lentement les lieux.

**2. Je protège mon domicile**

- Je prends possession de mon nouvel appartement, je change les serrures.
- J'équipe mes portes d'un système de fermeture fiable.
- J'installe des équipements adaptés et agréés : volets, grilles, éclairage automatique, alarme...
- Je n'inscris pas mon nom et mon adresse sur mon trousseau de clés. Si j'ai perdu mes clés et que mon adresse figure dessus, je change mes serrures.
- Je ne laisse pas mes clés sous mon paillason.
- Je ferme ma porte à double tour, même si je suis chez moi.
- Je ne laisse pas mes fenêtres et portes ouvertes en période estivale.
- Je ne laisse pas traîner une échelle, des outils dans mon jardin.
- Je m'assure de l'identité des personnes qui rentrent chez moi. En cas de doute, même si des cartes professionnelles sont présentées, j'appelle la société dont mes interlocuteurs se réclament.
- Je ne laisse jamais une personne inconnue seule dans ma maison.
- Je place en lieu sûr et éloigné des accès mes objets de valeurs, les cartes de crédit, mes sac à main, mes clés de voiture...

l. Je ne laisse pas mon coffre-fort visible de l'extérieur.

m. Je photographie mes objets de valeur afin de faciliter la recherche en cas de vol.

**3. En cas d'absences durables**

- Je préviens une personne de confiance de mon entourage.
- Je ne laisse pas mon courrier stagner dans ma boîte aux lettres : je le fais suivre ou relever pas une personne de confiance.
- Je laisse paraître mon domicile occupé : je fais ouvrir mes volets régulièrement par une personne de confiance.
- Je crée une illusion de présence à l'aide d'un programmeur pour lumière, radio, ...
- Je ne communique pas mes dates d'absence sur les réseaux sociaux : Facebook, Tweeter, G+, .....
- Je transfère mon numéro sur ma ligne portable.
- Je contacte mon référent " voisin vigilant " afin qu'il sache que je suis parti et qu'il observe particulièrement ma propriété durant mes absences : ronde...
- Je signale mes absences à ma brigade de gendarmerie, mes dates de vacances afin qu'elle puisse organiser une patrouille appuyée dans mon quartier.

**4. Il se peut, même avec toutes ces précautions, que je sois victime ! Alors, si c'est le cas :**

- Je préviens immédiatement les autorités en composant le 17.
- Je ne prends aucun risque si mon domicile est encore occupé par des cambrioleurs.
- Je ne touche à rien dans ma maison ainsi cambriolée afin de faciliter la prise d'indices par les forces de l'ordre.
- J'interdis l'accès à toute personne.
- Je dépose plainte à la gendarmerie ou pré-dépose celle-ci par internet au site suivant : [www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)
- Je fais opposition à mes chèquiers et cartes si ceux-ci ont disparus.
- Je déclare l'infraction à mon assureur.

## Réduction-tri des déchets

### Charte des communes exemplaires

Le maire a signé en 2012 la charte des communes exemplaires relative à la gestion des déchets proposée par le SICTOM (syndicat intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères) du Mâconnais.

Selon les termes de cette charte, la commune s'engage essentiellement à réduire ses déchets :

- papier (réduction des impressions, utilisation de papier recyclé) ;
- déchets verts (mulching, compostage) ;
- produits dangereux (produits d'entretien et phytosanitaires éco-labellisés).

C'est dans le cadre de cette charte qu'une collecte de piles usagées est mise en place à la mairie.

Un volet important de la charte est la communication sur les engagements pris par la commune en matière de déchets. En

effet, les pratiques mises en œuvre au secrétariat de la mairie et dans l'entretien des espaces publics ont pour objectif d'inciter chaque habitant à développer des pratiques similaires.

Ainsi chacun est invité à **réduire ses déchets** : compostage, réutilisation. Les objets qui pourraient être réutilisés sont à déposer dans un container installé à la déchetterie de Saint Martin Belle Roche. Concernant le compostage, pour les personnes qui ne disposent pas d'un espace adapté, des solutions de compostage collectif sont à envisager. Le SICTOM propose les services d'une " maître-composteur " pour initier et accompagner les intéressés, avec le soutien de la commune.

**Objectif : aucun papier, verre ni plastique dans la poubelle**

La pratique qui devrait être effective pour tous aujourd'hui est le **tri sélectif des déchets**. Mais les tests effectués dans

# La vie de la Commune

d'autres communes du SICTOM ont montré la présence d'une quantité trop importante de papiers et de plastiques dans les poubelles d'ordures ménagères.

Chacun doit être conscient que trier les déchets n'est pas seulement une possibilité offerte, mais une **pratique OBLIGATOIRE**. Une poubelle contenant des déchets recyclables peut être refusée par les collecteurs du SICTOM.

Un outil fourni par le SICTOM a été distribué dans les boîtes aux lettres de la commune en septembre dernier. Cette réglette "Où jeter quoi ?" permet à chacun d'être plus sûr de la destination de ses déchets (colonnes de tri, déchetterie, ordures ménagères...). On peut retenir que toutes les sortes de papiers et car-

tons sont recyclables, ainsi que les bouteilles et flacons en plastique et le verre (bouteille, pots bocaux).

Des colonnes de tri sélectif sont installées à deux endroits accessibles de la commune. Ils sont depuis plusieurs années bien utilisés par la majorité des habitants, mais il reste encore des dépôts divers au pied de ces colonnes (grands cartons, bouteilles de verre, sacs poubelles). Ces pratiques, comme les dépôts sauvages dans la nature (en bord de route ou en forêt), doivent être considérés comme **des incivilités majeures**. Chacun doit comprendre que ce n'est pas le travail de l'employé municipal de trier le contenu des sacs déposés.

## Ce que nous souhaiterions ne plus voir :



# Un joueur professionnel de polo à La Salle



C'est sa passion des chevaux et du polo qui a amené Juan AGUERO à s'installer à la Salle dans les locaux de l'ancien club équestre. Chacun a pu observer depuis deux ans le retour de chevaux autour de la ferme du château. Nous avons souhaité vous présenter ce nouvel habitant dans la commune et ses activités équestres.

## Juan Aguero, pouvez-vous vous présenter et expliquer votre passion pour les chevaux et le polo ?

Je suis né en Argentine dans la ville de Balcarce (connue comme la ville natale Juan Manuel Fangio). Très jeune, j'ai été entouré de chevaux ; j'allais à l'école à cheval.

En Argentine, le polo est le deuxième sport après le football. Les plus grands tournois mondiaux y sont organisés. Chaque ville a son équipe de haut niveau et le polo génère une activité économique importante. J'ai été joueur professionnel pendant 10 ans.

Il y a 5 ans, j'ai été amené à participer à des tournois de polo sur neige dans une station de sport d'hiver suisse. C'est là, dans le milieu de l'élevage des chevaux, que j'ai rencontré Céline qui est devenue mon épouse.

## Dans quelles conditions êtes-vous arrivés dans notre commune ?

Nous cherchions un lieu adapté pour l'hivernage des chevaux de polo.

Par l'intermédiaire de Patrick de la Chesnais nous avons eu connaissance de ces installations (écuries et terrain de polo). Notre projet a alors été retenu par le gérant de la société du golf. Nous sommes locataires des bâtiments et d'une partie des terrains de la ferme du château.

## Quelle est votre activité aujourd'hui ?

La principale est la pension pour chevaux. Nous avons actuellement une trentaine de chevaux. En plus des chevaux de polo en nombre limité dans la région, nous avons des chevaux de dressage, de ballade et "à la retraite". Je pratique également le débouillage : travail d'initiation du cheval à la monte.

J'ajoute que les chevaux de polo sont très calmes et faciles à monter par toute personne non initiée. Il s'agit d'une race de chevaux argentins (race criollo), de petite taille, appelés couramment "poneys de polo". La majorité d'entre eux est composée de juments ; celles-ci ont les meilleures qualités requises pour le jeu de polo.

Dans le cadre du "grand sud polo tour", nous avons organisé un tournoi de polo en septembre dernier. Malgré la météo défavorable, cette rencontre entre amateurs de ce sport s'est bien déroulée. La qualité du terrain de polo a été reconnue par tous.

## Et vos projets pour les prochaines années ?

Nous avons l'ambition d'augmenter le nombre de chevaux en pension. Nous avons pour cela de bons atouts : l'espace dont nous disposons nous permet d'offrir des prestations appréciées des propriétaires de chevaux. A leur demande, les chevaux restent en permanence dehors ou sont rentrés la nuit.

Nous souhaitons également développer l'activité polo : organiser plusieurs tournois dans l'année.

## Comment vous sentez-vous à la Salle ?

Je me sens comme chez moi. Nous sommes dans un cadre qui convient parfaitement à nos activités. C'est un lieu "magique".

## Quelles relations avez-vous, souhaitez-vous avoir, avec les habitants de la commune ?

Nous savons que des personnes sont intéressées par les chevaux. Nous en voyons déjà quelques-uns s'arrêter pour les observer. Je suis prêt, comme Céline, à échanger avec eux. Comme toutes les personnes passionnées, nous aimons partager cette passion des chevaux et du polo.

# Bibliothèque de Senozan



Pour avoir déjà lu des articles parus dans les précédents bulletins municipaux, vous n'ignorez pas qu'il existe une bibliothèque à Senozan, pour laquelle la commune de La Salle participe par le biais du versement d'une subvention pour l'achat de nouveaux livres.

Mais, avez vous déjà poussé la porte de cette bibliothèque ? Si vous le faites, vous découvrirez un choix très éclectique d'ouvrages, à savoir :

- un grand nombre de romans pour adultes ou ados, et pour enfants, avec un classement alphabétique de leurs auteurs ;
- deux coins livres documentaires pour adultes et pour enfants ;
- pour les passionnés des bandes dessinées adultes ou enfants ;
- des revues comme Géo ou Terres sauvages ;

- sur des présentoirs, à l'avant, vous trouverez les dernières nouveautés ;

- pour les personnes mal voyantes, il existe un coin réservé aux livres imprimés avec de gros caractères, qu'on appelle « large vision ».

Des animations sont proposées tout au long de l'année, de façon régulière : une heure par mois, le vendredi matin de 10h30 à 11h30, les « bébés lecteurs » se réunissent avec leurs mamans ou leurs « nounous » pour écouter des histoires lues par Sabine Hamon ou Marie Claire Dumontel.

Ponctuellement, une animation peut être proposée, comme la présence d'une illustratrice de livres d'enfants le mercredi 4 décembre, destinée aux enfants de 5 à 12 ans.

Afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir bénéficier de cette bibliothèque, Huguette Coupat a organisé depuis 2004, toutes les quatre semaines, le jeudi matin, des prêts de livres à domicile (pour les personnes âgées ou invalides momentanément par suite de maladie).

Par lecteur concerné, H Coupat répertorie sur une fiche le ou les livres empruntés qu'elle a préparés, en fonction des goûts de chacun, lui dépose à domicile, et récupère les livres remis lors de son précédent passage.

Actuellement cinq ou six personnes sont concernées par ce portage de livres à domicile.

Si quelqu'un est intéressé par ce portage de livres, il peut contacter les mairies ou la bibliothèque (tel : 03 85 37 58 30 )

Il convient de remercier chaleureusement H Coupat, MC Dumontel, et la dizaine de bénévoles (dont trois personnes de La Salle) qui permettent à la bibliothèque de Senozan de « vivre » tout simplement.

## RPI La Salle - Senozan

### L'Ecole maternelle



Après les grandes vacances, la rentrée des classes arrive avec son lot de pleurs mais aussi de grands éclats de rire.

Les nouveaux petits au nombre de 20 découvrent l'école, la classe et les copains.

Tout le monde est là, l'année scolaire peut commencer. Elle va être rythmée par des événements particuliers qui touchent soit une classe soit toute l'école.

#### Pour tous les enfants de l'école

- Les Portes Ouvertes où les parents sont invités à venir passer une matinée avec les enfants en classe
- Une dégustation de différents produits dans le cadre de la semaine du goût offerte par le SIVOM pour fêter les 10 ans du restaurant Scolaire
- Le traditionnel passage tant attendu du vieux monsieur au

# La vie de la Commune

- manteau rouge et à la hotte bien garnie
- Une séance de cinéma pour Noël (L'enfant au grelot : très beau film d'animation) et une autre pour l'ouverture du cinéma multiplex (Ernest et Célestine)
- Fin juin une grande sortie au PAL pour découvrir de nombreux animaux sauvages ou domestiques
- Pour finir l'année dans la convivialité un grand goûter avec des glaces toujours très appréciées des enfants

## Pour les Petits

- Tout au long de l'année des sorties à pied pour découvrir les saisons en observant les arbres

## Pour les Moyens

- Une animation sur la transformation du lait au beurre, des visites d'exploitations agricoles axées sur l'élevage bovin (production de viande, exploitation laitière)

- Le projet jardinage qui continue avec en plus le plaisir de pouvoir ranger le matériel dans une jolie cabane offerte par le Sou des Écoles et installée par les agents du SIVOM

## Pour les Grands

- Des sorties dans les bois pour observer la nature
- La découverte du CP

Toutes ces activités demandent un financement très important et elles ne pourraient pas être proposées aux enfants sans l'aide du Sou des Écoles, du SIVOM et des municipalités. Nous tenons ici à les remercier ainsi que les parents qui nous accompagnent lors des sorties.

A toutes et à tous nous souhaitons des heureuses fêtes de fin d'année et beaucoup de joie, de réussite et de bonheur pour la nouvelle année.

*La directrice, Catherine Vieux*

# L'École élémentaire

L'année 2013 a été placée sous le signe de la réforme des rythmes scolaires. Si la finalité positive d'un tel changement est indiscutable, sa mise en place est très complexe. Toucher au rythme de l'école induit des répercussions dans toute la société, sans parler des problèmes que pose l'organisation matérielle de son application. La collaboration constructive de tous les partenaires a été nécessaire pour élaborer un projet cohérent qui donnera toute son efficacité à la réforme. Il sera finalisé début 2014 pour entrer en action à la rentrée de septembre conformément à la loi.

La rentrée 2013 s'est déroulée dans la continuité de l'année scolaire écoulée : effectif stable, 129 élèves, ainsi répartis : CP (Mme Thomas) 23 enfants, CE1 (Mme Aubert et Mme Monterrat) 30, CE2 (M. Aymé) 26, CM1-CM2 (M. Manrique) 24, CM2 (M. Gloriod et Mme Monterrat) 26.

Un seul changement dans l'équipe, Carole Tallandier qui complétait le service de Mme Aubert et de M. Gloriod nous a quittés pour un poste plus proche de sa résidence, elle est remplacée par Cloé Monterrat.

Cette année les représentants de parents d'élèves élus sont : Mmes MAYET Méline, PATAY Amélie, GERVAIS Karine, DUCROT Valérie, PAQUET Estella, LELIEVRE Sandrine, MONGEAY Nadège. MM. MONTAGNIER Jean-Michel, GRECH Cédric, ROUX Philippe, BICHO David, PICARD Franck.

De nombreuses sorties et activités ont eu lieu tout au long de l'année :

- une classe de découverte sportive dans le haut Doubs pour les CP, une classe de neige à Combloux pour les CM2 ainsi que des rencontres sportives où ils ont pu se mesurer à des écoles de la région dans le cadre de l'USEP, un projet chant



choral finalisé par un spectacle, regroupant plusieurs classes, présenté sur la scène du théâtre de Mâcon ;

- un cycle natation pour CP et CE1, des séances de cinémas,
- un projet marionnettes débouchant sur un spectacle entièrement réalisé par les enfants de CE1. Ils ont également, en compagnie des CE2, assisté à une représentation du théâtre de Guignol et visité le musée de la marionnette à Lyon ;
- la découverte du golf pour les CM1, le musée de l'école à St Rémy ...

Merci à tous ceux, SIVOM, Municipalités, Sou des écoles, parents, qui ont apporté leur collaboration sans laquelle ces activités pédagogiques n'auraient pu voir le jour.

L'école toute entière se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2014.

*Le directeur, Thierry Gloriod*

## SIVOM Val de Saône Mouge

Cette année 2013, les élus et les agents du SIVOM se sont beaucoup investis pour répondre aux besoins des communes de Charbonnières, Laizé, La Salle et Senozan, dans le cadre des travaux de voirie et pour assurer le fonctionnement du service scolaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Senozan La Salle.

Je vous propose de tracer une rétrospective des travaux et des achats que le SIVOM a réalisés, de vous apporter des informations sur le nouveau planning scolaire effectif à la rentrée de septembre 2014 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

### Le service voirie

Budget : Fonctionnement : .....	249 328 €
Investissement : .....	107 332 €

Les agents du SIVOM, M. Michel DOURY, M. Benoit CLOUZOT et M. Bernardo FERREIRA dirigés par M. Patrick RIZARD exécutent les travaux que les communes décident d'engager.

Ces travaux sont encadrés par les délégués des communes : M. Guido EICHWALD pour la Commune de Charbonnières, M. Olivier DESROCHES pour la Commune de Laizé, M. Jean Paul COUPAT pour la Commune de La Salle, M. Gérard CLAIR pour la Commune de Senozan.

Une tâche importante des agents est l'entretien des dépendances vertes c'est-à-dire le fauchage des accotements et des talus. Pour réaliser cette tâche, les agents ont à disposition un tracteur équipé d'une turbo-tondeuse, un tracteur équipé d'un giro-broyeur et un mini-tracteur pour faucher les petits espaces. Cette année, le tracteur qui porte le bras de débroussaillage a présenté des signes de fatigue et les réparations étant trop importantes, nous avons décidé de le remplacer et avons investi dans un tracteur neuf. Nous possédons maintenant un parc de matériel en bon état pour assurer nos missions auprès des communes.

Ces travaux d'entretiens représentent sur une année une moyenne de 745 heures d'agents et 640 heures de machines.

Une autre activité marquée par les saisons occupe également les agents, le service hivernal. En effet, lorsque les conditions de circulation se dégradent du fait de chutes de neige ou de formation de verglas, les agents du Sivom interviennent pour dégager les chaussées et les rendre praticables. L'hiver dernier a été particulièrement long et éprouvant. Les agents sont intervenus à maintes reprises et le coût pour la collectivité a été important. Pour information, le prix d'une tonne de sel est de 109 Euros TTC.

Pour faire face à ces éléments, nous allons tester cette année une méthode qui consiste à épandre des gravillons sur les zones glissantes et ainsi, nous l'espérons, gagner en efficacité.

L'objectif est de rétablir la circulation dans des conditions acceptables dans un délai de deux heures après la fin de la précipitation.

### Le service scolaire

Budget : Fonctionnement : .....	291 395 €
Investissement : .....	84 805 €

Composé des communes de La Salle et Senozan, sa mission est d'assurer le fonctionnement des écoles, de gérer l'entretien et l'investissement des bâtiments scolaires et de garantir le fonctionnement de la garderie et du restaurant.

Pour mener à bien ces missions, les élus du SIVOM travaillent en étroite collaboration avec les directeurs des écoles et les parents d'élèves.

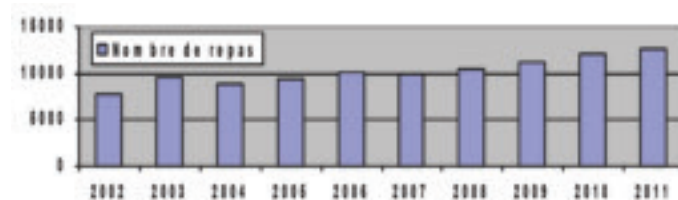
### Le restaurant scolaire et la pause méridienne

Le service du restaurant scolaire et la pause méridienne tiennent une place de plus en plus importante dans la vie quotidienne des enfants. Aussi, nous avons souhaité que des élues, Mme Nicole JACQUOT pour la commune de SENOZAN et Marie Claire DUMONTEL pour la commune de LA SALLE soient davantage présentes pour soutenir le personnel et servir de relais auprès du SIVOM.

Mme Aouicha BOUTAAYACHAT assure la garderie du matin et du soir, ainsi que le service de restauration. Son rôle, depuis le départ de l'animatrice du CLEM, est maintenant plus orienté sur la surveillance et la prise en charge des enfants. Mme Christine CARRIERE et Mme Sylvie SERBY assurent le service de restauration. Mme Méryl CHAINTREUIL assure depuis cette rentrée le service de restauration. Elle est actuellement en congé maternité mais sera parmi nous en mars prochain. C'est Cindy GRANGER qui la remplace jusqu'à son retour.

Audrey DEVAUX, animatrice au CLEM, propose des activités aux enfants. Cette année le thème de l'animation principale sera la réalisation de films d'animation qui mettront en scène les objets que les enfants souhaitent voir évoluer.

Le graphique ci-dessous illustre la montée en puissance de la demande de restauration depuis l'ouverture du restaurant scolaire. Ce sont actuellement 12 500 repas qui sont servis chaque année. Le prix d'un repas pour les parents est de 4.10 euros ce qui est dans la moyenne des prix pratiqués dans la région.



## Travaux dans les écoles

### ÉCOLE MATERNELLE



► Remplacement de la porte d'entrée

# La vie de la Commune SIVOM Val de Saône Mouge - suite

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



- Remplacement des portes de la salle polyvalente et des portes d'entrée de l'école



- Ouverture du mur de la classe des CM1 pour créer un espace lecture et agrandir la classe



- Réfection complète du couloir et de la cage d'escalier avec mise en conformité de l'éclairage

## REMISE DE DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES DE CM2

C'est le 27 juin dernier, à la salle des fêtes de commune de LA SALLE, que les élus des quatre communes composant le SIVOM ont remis un « Petit Larousse illustré » à chaque enfant de CM2 quittant l'école élémentaire pour le collège.

Le Président a souligné l'attachement qu'avaient les élus du SIVOM à offrir cet ouvrage, qui, à l'ère du numérique, avait encore toute sa place dans les foyers.

Au total 41 enfants ont été récompensés répartis ainsi : 2 élèves de Charbonnières ; 13 de Laizé ; 11 de la Salle ; 15 de Senozan.

Les Maires des quatre communes et les élus du SIVOM ainsi que les enseignants leur souhaitent une bonne continuation dans leurs études.



## La nouvelle organisation du temps scolaire

### Les principes de la réforme

Dans le cadre de la loi de refondation de l'école, le gouvernement a décidé de modifier l'organisation du temps scolaire en répartissant sur 4,5 jours le temps de classe des élèves et en réduisant la journée d'école de 30 minutes au minimum par jour. Le temps scolaire de 24 heures par semaine sera associé à un temps d'activités périscolaires.

Les nouveaux rythmes scolaires conduiront ainsi à une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine, à un allègement de la journée de classe de 45 minutes en moyenne et à la programmation

de séquences d'enseignements aux moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

Ils permettront également une meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire : les élèves pourront accéder à des activités culturelles, artistiques ou sportives et seront pris en charge au minimum jusqu'à l'heure actuelle de fin de la classe (16h30 dans la plupart des écoles) si les parents le souhaitent. Ces activités périscolaires, organisées par les collectivités territoriales, seront pensées en articulation avec le projet d'école et contribueront à l'épanouissement et au développement de la curiosité intellectuelle des enfants.

# La vie de la Commune

## La mise en place de la réforme au sein du SIVOM

Les élus du SIVOM en concertation avec les enseignants n'ont pas voulu mettre en place cette réforme à la rentrée scolaire 2013 car ils ont pensé qu'une réforme d'une telle ampleur méritait une réflexion approfondie avec tous les intervenants, élus, enseignants, parents, professionnels de l'animation périscolaire et les associations locales.

La volonté des élus, des enseignants et des parents est de placer l'enfant au centre de la nouvelle organisation des rythmes scolaires et de réduire la durée journalière d'enseignement traditionnel, tout en conservant un fonctionnement régulier chaque jour de la semaine.

De nombreuses réunions ont eu lieu et nous avons abouti à établir le planning ci-dessous qui prend en compte cet objectif. Pour tenir compte des capacités spécifiques des élèves de maternelle, le temps d'activités périscolaires est situé en début d'après-midi (13h20-14h20). En élémentaire, la période d'activités périscolaires est située

après la classe (15h40-16h40).

Pour faciliter l'organisation des parents, la garderie de l'école de SE-NOZAN fonctionnera le mercredi matin avec les mêmes horaires que les autres jours.

En collaboration étroite avec la commune de SAINT MARTIN BELLE ROCHE avec qui nous avons depuis des années des liens associatifs, nous travaillons en étroite collaboration pour la mise en place des activités périscolaires.

Ainsi, le mercredi à midi, les enfants de nos écoles qui le souhaitent seront accueillis au restaurant scolaire de la commune de Saint Martin Belle Roche. Les parents pourront reprendre leurs enfants après le déjeuner. Le mercredi après-midi, les parents pourront inscrire leurs enfants au centre de loisirs pour participer aux activités proposées. Un service de transport pourra être organisé par le SIVOM le mercredi midi pour conduire les enfants au restaurant scolaire de SAINT MARTIN BELLE ROCHE.

## Planning des écoles de la Salle et Senozan

ÉCOLE MATERNELLE de LA SALLE

JOUR	MATIN maxi 3h30			Pause méridienne Mini 1h30			Temps périscolaire			APRES MIDI maxi 3h30			Total Jour temps scolaire
	8h30	11h30	3h00	11h30	13h20	1h50	13h20	14h20	1h00	14h20	16h30	2h10	
LUNDI	8h30	11h30	3h00	11h30	13h20	1h50	13h20	14h20	1h00	14h20	16h30	2h10	5h10
MARDI	8h30	11h30	3h00	11h30	13h20	1h50	13h20	14h20	1h00	14h20	16h30	2h10	5h10
MERCREDI	8h30	11h50	3h20										3h20
JEUDI	8h30	11h30	3h00	11h30	13h20	1h50	13h20	14h20	1h00	14h20	16h30	2h10	5h10
VENDREDI	8h30	11h30	3h00	11h30	13h20	1h50	13h20	14h20	1h00	14h20	16h30	2h10	5h10
	Sous total			15h20		7h20	Sous total			4h00	Sous total		8h40
TOTAL D'HEURES D'ENSEIGNEMENT PAR SEMAINE													24h00

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de SENOZAN

JOUR	MATIN maxi 3h30			Pause méridienne mini 1h30			APRES MIDI maxi 3h30			Total Jour temps scolaire	Temps périscolaire		
	8h40	11h40	3h00	11h40	13h30	1h50	13h30	15h40	2h10		15h40	16h40	1h00
LUNDI	8h40	11h40	3h00	11h40	13h30	1h50	13h30	15h40	2h10	5h10	15h40	16h40	1h00
MARDI	8h40	11h40	3h00	11h40	13h30	1h50	13h30	15h40	2h10	5h10	15h40	16h40	1h00
MERCREDI	8h40	12h00	3h20							3h20			
JEUDI	8h40	11h40	3h00	11h40	13h30	1h50	13h30	15h40	2h10	5h10	15h40	16h40	1h00
VENDREDI	8h40	11h40	3h00	11h40	13h30	1h50	13h30	15h40	2h10	5h10	15h40	16h40	1h00
	Sous total			15h20		7h20	Sous total			8h40			
TOTAL D'HEURES D'ENSEIGNEMENT PAR SEMAINE													24h00

Les animateurs qui interviendront sur les écoles de LA SALLE et SE-NOZAN seront dirigés par le directeur du centre de loisirs de SAINT MARTIN. Les inscriptions seront enregistrées au trimestre et seuls les enfants inscrits pourront bénéficier des activités proposées.

Les animateurs seront secondés par notre personnel qui se verra investi de ces nouvelles fonctions. Une réorganisation en profondeur des horaires de travail de nos agents sera indispensable pour mener à bien nos missions.

Un Projet Éducatif Territorial (PEDT) en lien avec le projet d'École sera présenté au Directeur Académique du Service de l'Éducation Nationale au printemps 2014. Ce document a pour objectif de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir une continuité éducative entre les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire et donc d'offrir un parcours éducatif cohérent et de qualité

avant, pendant et après l'école. Il constitue pour le SIVOM un outil essentiel pour la mise en œuvre du volet éducatif de la réforme scolaire.

Concernant le financement, pour l'année scolaire 2014-15, nous pourrions bénéficier du fonds d'amorçage mis en place par le gouvernement de 50 euros par élève. Les activités périscolaires entrant dans le cadre du PEDT nous permettront de percevoir une contribution de la CAF à hauteur de 0,50 euro par heure et par enfant participant.

Pour le reste, les communes seront mises à contribution. Des efforts et des recherches d'économies seront nécessaires, sans toutefois compromettre le fonctionnement du SIVOM, notamment pour l'entretien des bâtiments.

La réussite de nos enfants est un investissement pour notre avenir. C'est sur cette note optimiste que je vous adresse, au nom des élus et du personnel du SIVOM, une bonne et heureuse année 2014.

## Sapeurs-Pompiers

La compagnie des Sapeurs Pompiers a effectué 14 interventions diverses au cours de l'année 2013 dont voici le détail :

- **25 Février** : chien errant emmené à la SPA
- **17 Avril** : secours à personne chez Mr KOPEC Régis
- **30 Avril** : assèchement de locaux chez Mr JOUREAU
- **20 Mai** : secours à personne chez Mr LACOUR
- **9 Juillet** : assèchement de maison chez Mr COCHET Christian
- **11 Juillet** : nettoyage canalisation lotissement Croze du bas
- **6 Août** : nid de guêpes chez Mr MICHAUD Cyril
- **18 Août** : nid de guêpes chez Mme BEAUCAIRE
- **22 Août** : nid de guêpes chez Mme BEAUCAIRE
- **16 Septembre** : nid de guêpes chez Mr BERTHIER Jacky
- **21 Septembre** : nid de guêpes chez Mr BOURCIER Maurice
- **27 Septembre** : nid de guêpes chez Mr CARRIERE Serge
- **30 Septembre** : secours à personne au Golf de la Salle
- Octobre** : secours à personne chez Mr CHAPUIS

L'effectif de la Compagnie est en baisse : Pascal BELY a quitté le corps des sapeurs pompiers au 31/12/2012. Nous tenons à le remercier pour ses 10 ans de service. Son Fils, Guillaume, pour cause d'études supérieures, a également quitté la compagnie fin Août 2013. La Compagnie a recruté Frédéric PICARD au 1er Octobre et, désormais, nous sommes 9 volontaires.

### Cérémonies

Les cérémonies au monument aux morts donnent l'opportunité aux pompiers trompettistes d'interpréter La Marseillaise et quelques autres morceaux, accompagnés par les musiciens de Senozan.

A l'occasion de la cérémonie du 14 Juillet, Mr le Maire a annoncé publiquement l'avancement de grade de deux sapeurs pompiers : Mamède FERREIRA, chef de corps promu au grade de caporal-chef et son adjoint Philippe KOPEC promu au grade de caporal. Félicitations à tous les deux.



### Centenaire

La Compagnie des sapeurs pompiers a fêté, cette année, son centenaire. A cette occasion, une journée de festivités a été programmée le 22 juin 2013 sur les thèmes de la protection incendie et des secours à personne. En effet, les bénévoles de la Sécurité Routière et de la Prévention Routière ont sensibilisé les personnes présentes aux méfaits de l'alcool et aux risques de la vitesse. Dans d'autres ateliers, les bénévoles de la Croix Rouge ont montré comment assurer les premiers secours face à un arrêt cardiaque. Les jeunes enfants présents ont également participé à un concours de dessins sur le thème des pompiers.

La journée s'est terminée par un lâcher de ballons et un repas dansant qui a réuni plus d'une centaine de convives. Notons la présence du Député Thomas THEVENOUD lors du vin d'honneur qui a précédé la soirée.

Les sapeurs-pompiers remercient la Mairie, ErDF et le Conseil Général pour leur aide financière.

### Téléthon

A l'initiative des sapeurs pompiers de Macon, une course relais de 130 km a été programmée sur 24 heures pour le téléthon 2012. Les coureurs, partis de Macon, ont fait une halte à la Mairie de La Salle où une collation leur a été servie. Des peluches, des portes clés et un excellent vin chaud ont été vendus au profit du Téléthon. Ensuite, quelques uns d'entre nous, ont accompagné les coureurs jusqu'à l'étape suivante, à Fleurville. Cette année encore, les pompiers en collaboration avec le foyer rural seront mobilisés pour le téléthon 2013 qui repassera à La Salle le vendredi 6 Décembre.



# Le mot des associations

## **Amicale des Sapeurs Pompiers**

L'Amicale a organisé le 18 Mai 2013 un concours de pétanque, mais la météo capricieuse du printemps en a décidé autrement. Ce concours a donc été repoussé au 26 Août et 34 doublettes étaient inscrites.

Un voyage de 3 jours est prévu pour la Pentecôte 2014 (7, 8 et 9 Juin) en Ardèche.

Les Sapeurs Pompiers remercient chaleureusement le Conseil Municipal ainsi que tous les habitants de la commune pour l'accueil réservé lors de la distribution des calendriers.

## **MEILLEURS VŒUX ET BONNE ANNEE 2014**

*Le secrétaire, Pierre Voisin*



## Les Amis du Jeudi

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 12 février 2013

Nous savons bien que les absents sont soit malades, soit retenus par des obligations....peut-être aussi le mauvais temps, mais nous sommes peu nombreux et quoi dire si ce n'est l'évocation des années précédentes.....

Sans surprise, le bureau a été reconduit à l'unanimité.

### CONCOURS DE BELOTE : 5 mars 2013

Le beau soleil du matin a plus incité les habitués de la belote à s'occuper de leur jardin puisque seulement 34 doublettes ont été répertoriées.

L'ambiance reste bonne, les gaufres et la tombola sont très appréciées, la buvette ne désemplit pas. Jacky et Mireille sont très à l'aise derrière le bar et nous les remercions vivement de nous avoir prêté si gentiment leur aide.

### REPAS DE PAQUES : 16 avril 2013

Dans la petite salle de la Maison de la Roche, plus de 20 personnes ont partagé le repas, admirablement servi par le traiteur du Val de Saône.

Comme d'habitude, très bonne ambiance où chacun y va de sa petite histoire et où les nouvelles des amis, des voisins et les événements de la commune nous parviennent.

### PÉTANQUE SAINT-ALBAIN/LA SALLE : 12 juin 2013

Et oui, cette année nous étions reçus par le club Perce-neige de St Albain qui nous attendait à midi.

Les jeux se sont déroulés l'après-midi et le petit concours de pétanque fut remporté par Lulu BOUGET et Jules DEFLISQUE.

La présidente de St Albain toujours pleine d'attention nous offre une grosse boîte de gaufrettes mâconnaises qu'elle a elle-même confectionnées.

### CONCOURS DE BELOTE : 19 novembre 2013

C'est le deuxième de l'année avec 36 doublettes que nous accueillons. Le concours se déroule tranquillement avec beaucoup de convivialité.

Huguette ne chôme pas, seule aux gaufriers, et fait l'unanimité pour la vente de ces délicieuses pâtisseries.

Un grand merci à Bernard et Jocelyne qui nous prêtent gentiment main forte à la buvette.

### REPAS DE NOËL : 10 décembre 2013

En espérant que tous les adhérents pourront y participer, cette journée reste un moment fort avec un très bon menu et une animation, Gilles PICHARD qui sera de nouveau là avec son accordéon et ses belles chansons d'antan.

A tous, bonne et heureuse année ; bonne santé.



## Le Foyer rural

Les missions menées par le foyer rural sont larges et intéressent l'ensemble des habitants de la commune : le foyer est présent pour les enfants, pour les adultes et pour nos séniors.

L'objectif est de rassembler l'ensemble des habitants du village autour d'activités très diversifiées. L'animation est la vocation première du foyer rural : développer la vie du village, favoriser les échanges, le partage et le "faire ensemble" de la population. Le foyer contribue à la vitalité du territoire. Du purement festif « convivial » aux loisirs, en passant par l'action culturelle, la palette des actions menées par l'association est très variée.

Les manifestations permettent de financer des activités pour les habitants de la commune. Elles permettent également de faire parler de notre village.

En 2013, l'association a procédé au renouvellement de son bureau :

- Président : Thomas GERVAIS,

- Trésorier : Franck PICARD,
- Trésorière adjointe : Claire CHANLON,
- Secrétaire : Carine DAUX,
- Secrétaire adjointe : Karine GERVAIS.

Le bureau tient à remercier l'ensemble des membres actifs de plus en plus nombreux : Cédric GRECH, Christelle MOUGENOT, les membres des ateliers « La Salopette » (Nicole BERLIERE-MERLIN, Isabelle, Camille et Justine GIROUX, J.P BERLIERE, Mona MERLIN, Chloé BERTHOUD), Benjamin FROMENT, Delphine BOUGET, David BROYER, Denis RIVAS, Laurent BODIN, sans oublier les 27 membres du club tarot dont en tête Jacques BERTHIER, Daniel JANIN et Jean-Paul COUPAT.

Après une première année de fonctionnement, le bilan est positif. Il nous faut rappeler les succès rencontrés lors des événements organisés par le foyer. Ces événements créent une animation remarquable et appréciée dans et hors de notre commune.

# Le mot des associations

Rappel des réalisations de l'année 2013 :

- Du 15 février au 30 mars : Club tarot,
- 27 et 28 février : Ateliers enfants « La Salopette »,
- 6 avril : Chasse aux œufs – Pâques,
- 17 et 18 avril : Ateliers enfants « La Salopette »,
- 22 et 24 avril : Ateliers enfants astronomie,
- 20 septembre : Assemblée générale,
- 21 septembre : Saucisson au vin – pommes de terre,
- Tous les mercredis et les vendredis du 4 octobre 2013 au 28 mars 2014 : Club tarot,
- 29 et 30 octobre : Ateliers enfants « La Salopette »,
- 31 octobre : Défilé Halloween,
- 6 décembre : participation au Téléthon,
- 17 décembre : Arbre de Noël avec la commune

L'année 2014 devrait être encore plus ambitieuse :

- janvier (date à déterminer) : sortie cinéma,
- 15 mars : Vente culinaire à emporter,
- 13 avril : Chasse aux œufs – Pâques,
- 15 juin : Barbecue du village (fête du village),
- 19 septembre : Assemblée générale,
- 20 septembre : Saucisson au vin – pommes de terre,
- 31 octobre : Défilé Halloween,
- mi-décembre : participation au Téléthon,
- mi-décembre : Arbre de Noël avec la commune,

- à chaque période de vacances scolaires (hors été et Noël) : Ateliers enfants « La Salopette »,
- tous les mercredis et les vendredis du 4 octobre 2013 au 28 mars 2014 : Club tarot,
- à l'étude : Ateliers décoratifs adultes,
- diverses animations pourront être proposées en cours d'année.

Un grand merci aux habitants de la commune et des communes environnantes pour leur participation à nos manifestations, nos partenaires pour leurs dons et la commune pour son aide fondamentale. Il est nécessaire que la continuité et la pérennisation de l'association soit assurées par tous.

Enfin, un petit rappel : nous avons lancé le concept d'une boîte à idées dans vos boîtes aux lettres. Aidez-nous à construire les activités de demain ou revisiter les activités d'aujourd'hui, parce que l'association vous appartient pleinement (foyer.rural.la-salle71@gmail.com).

Nous souhaitons une merveilleuse année 2014 à tous les habitants de la commune et nous espérons vivement que vous serez au moins aussi nombreux lors de nos prochaines manifestations.

*Le Président,  
Thomas GERVAIS*



## Sou des Ecoles La Salle - Senozan 2013, encore un bon cru pour le sou des écoles !

Une pincée de dynamisme, un zeste de bonne humeur, un brin d'amitié, et beaucoup de générosité ! Voilà qui résume en quelques mots notre association du sou des écoles. Notre équipe œuvre pour récolter des fonds pour les écoles de Senozan et La Salle, pour le bien-être et le plus grand plaisir des enfants (et des parents bien sûr...).

Petit récapitulatif des manifestations de l'année :

- Soirée Moules/Frites (300 convives)
- Loto
- Ouverture de la pêche à la truite (plus de 300 andouillettes servies)
- Randonnée pédestre et VTT (400 marcheurs et vététistes)
- Concours de pétanque (une vingtaine de doublettes adultes et 12 doublettes enfants)
- Buvette du 13 juillet à La Salle
- Repas du 14 Juillet à Senozan

Sans oublier la tombola, reconduite pour la 3ème année. Encore merci et félicitations aux enfants pour leur implication !

Malgré une météo un peu capricieuse, le bilan reste très positif ! La randonnée a été la plus touchée, avec une fin mai plutôt fraîche et humide, d'où un nombre de participants inférieur aux années précédentes. Le concours de pétanque début septembre a également dû être écourté à cause de la pluie...

Ainsi, plus de 12 000 euros ont été distribués aux écoles, pour financer les activités pour toutes les classes : USEP, classe de neige pour les CM2, classe sportive pour les CP, l'école d'autrefois pour les CP et CM1, cycle golf pour les CM1, balade contée et cycle marionnettes pour les CE1, voyage à Lyon pour les CE1 et CE2, le Pal pour toute l'école maternelle, sorties dans les bois, au cinéma, intervenants en maternelle, etc... Sans oublier nos petits plus : le Père Noël et sa hotte remplie de livres et de cho-

colats ; et le baptême de l'air offert à tous les CM2 avant leur départ pour le collège.

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux parents d'élèves, à qui nous souhaitons la bienvenue, et remercions très chaleureusement les membres sortants : Estelle, Jocelyne, Simon, et Laurent, pour leur dévouement durant ces années !

Un grand merci également à nos cuisiniers : Dominique, pour les moules et les andouillettes ; Bernard et Jocelyne pour le jambon à la broche ; Didier pour son aide précieuse pour la randonnée ; et bien sûr les instituteurs, le SIVOM, et les municipalités qui nous apportent leur soutien.

Un nouveau bureau a été élu :

- Président : Christophe BERTHOUD
- Vice présidente : Valérie DUCROT
- Trésorier : Michaël MERLIN
- Trésorière adjointe : Angéline DA CUNHA
- Secrétaire : Delphine BEIGNÉ
- Secrétaire adjoint : Emily PELLETIER

N'hésitez pas à consulter notre site internet : <http://soudesecoles.senozan.free.fr>, vous trouverez beaucoup de photos, et autres informations sur nos actions.

Encore beaucoup de projets sont prévus pour 2014 par les instituteurs, alors à vos calendriers ! Notez bien les dates de nos manifestations (en fin de bulletin), où nous aurons toujours grand plaisir à vous retrouver !

Nous vous souhaitons une très bonne année 2014, pleine de bonheur, et de réussite !

*Les membres du Sou*



## Le Centre de loisirs de Saint Martin Belle Roche

Association loi 1901 fondée depuis 1983



Le Centre de loisirs, une association au service des parents et des enfants.

Les bénévoles travaillent avec une équipe de salariés occasionnels de l'animation.

Ensemble ils définissent les orientations et les actions du centre de loisirs. Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis pendant les vacances et le mercredi, dans un bâtiment fonctionnel bénéficiant d'un espace extérieur mis à disposition par la mairie de Saint Martin Belle Roche. Ce dernier est constitué principalement d'une grande salle d'animation. Il est complété d'un coin repos, de zones rangements, de sanitaires et d'un bureau pour le responsable. Les repas sont préparés par le restaurant scolaire.

### Un succès qui ne se dément pas

Après 30 ans d'existence, le Centre de Loisirs de Saint Martin Belle Roche a connu cette année encore un vif succès, en témoigne la fréquentation qui dépasse les 3000 journées enfants. De quoi motiver la vingtaine de bénévoles et la dynamique équipe d'animation qui s'efforcent ensemble de proposer le meilleur accueil aux enfants de 3 à 12 ans. Pendant les vacances scolaires et les mercredis de l'année 2013,

les activités ont été variées, telles que la création d'une BD, stage roller, jeux collectifs, piscine, cinéma, parcs d'activité, laser game, accrobranches, parc des oiseaux, bowling, créations en pâte Fimo, apprentissage de la magie. Cet été, le thème du cirque a été particulièrement plébiscité par les enfants qui ont pu tester leur agilité tout au long de la semaine et à l'issue, présenter un spectacle déjà abouti aux parents. Les plus grands ont été conquis par l'esprit des camps avec la ferme de Vareilles et le camping de Pont-de-vaux.

### Un important investissement humain

Un grand merci aux animateurs pour leur investissement, aux municipalités pour leur soutien ainsi qu'au restaurant scolaire de Saint Martin Belle Roche qui fournit les repas.

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet <http://cdl-smbr.WIX.com/centre-loisirs-smbr> ou contactez-nous à l'adresse [centredeloisirssmbr@yahoo.fr](mailto:centredeloisirssmbr@yahoo.fr)

Toute l'équipe bénévole vous souhaite une bonne année 2014.

*Les membres bénévoles du Centre*

## Festi'Val de Mouge

### 4 communes, 1 festival

Dixième édition de Festi'Val de Mouge déjà !

Il y a 9 ans, des habitants de Senozan, La Salle, Laizé et Charbonnières se sont regroupés pour développer l'espace culturel dans nos villages.

Depuis, chaque année, Festi'Val de Mouge vous propose sur deux week-end de mars des spectacles où alternent le théâtre,

la musique, les chansons, la danse, l'humour, les spectacles pour enfants....

Au fil de ces années, le Festi'Val de Mouge a pris toute sa place dans le paysage culturel de notre région.

En 2013, une nouvelle fois, les salles étaient comblées et le public ravi.



à Senozan: le trio Napolitain,



les Kinks

# Le mot des associations



et pour les enfants, Nicolas PALLOT



à Charbonnières, Médiévales



à Laizé, Alpenstock



Et à LA SALLE, Charlotte Millanvois



et Jeannette Berger

Ne manquez pas la programmation 2014

ATTENTION CHANGEMENT : les spectacles du 1er Week-End au-

ront lieu le vendredi 21 et samedi 22 mars, en raison des élections municipales du 22 mars.

## PROGRAMME 2014

<b>21 mars</b>	20h30	Soirée cabaret	Miroslaw quartet et Cirko Censo	Laizé
<b>22 mars</b>	20h30	Chansons	Rosecafétrio	Senozan
<b>29 mars</b>	20h30	Théâtre	Il suffit d'un cygne	La Salle
<b>30 mars</b>	15h	Enfants	Cie Bergamote	La Salle
<b>30 mars</b>	18h	Musique	Le Petit Crucq	Charbonnières

Les contacts : pour tout renseignement : consultez notre site : [festivalmouge.free.fr](http://festivalmouge.free.fr)

Les tarifs : 10 € le spectacle (5 € si vous êtes adhérent) ; 3 € pour le spectacle enfant.

Toute l'équipe du Festi'Val de Mouge vous souhaite une bonne année 2014 et vous attend nombreux pour partager ces moments de détente et découvrir des artistes locaux de qualité.

*Le président, Paul BARDAY*

## Sang et vie du val de Saône

### Nos activités 2013 :

- **Vendredi 1er février** : collecte à LAIZÉ, 96 donneurs, 6 nouveaux.
- **Vendredi 8 mars** : assemblée générale à LA SALLE, 70 participants.
- **Mercredi 17 avril** : collecte à SAINT ALBAIN, 86 donneurs, 6 nouveaux.
- **Mercredi 12 juin** : collecte à SAINT MARTIN BELLE ROCHE, 102 donneurs, 3 nouveaux.
- **Vendredi 23 août** : collecte à SAINT ALBAIN, 72 donneurs, 2 nouveaux.
- **Dimanche 1er septembre** : 18ème marche du cœur, à SAINT MARTIN, 373 marcheurs (31 enfants)
- **Samedi 14 septembre** : participation au 1er forum des associations à SENOZAN.
- **Vendredi 22 novembre** : collecte avec challenge à SAINT MARTIN BELLE ROCHE.
- **Vendredi 29 novembre** : remise du challenge Michel BIDAUT à SENOZAN.

### Nos projets 2014 :

- **Vendredi 7 février** : collecte à LAIZÉ.
- **Vendredi 7 mars** : assemblée générale à 18h à SAINT MARTIN BELLE ROCHE.
- **Mercredi 23 avril** : collecte à SAINT ALBAIN.
- **Mercredi 18 juin** : collecte à SAINT MARTIN BELLE ROCHE (matin et soir)
- **Vendredi 29 août** : collecte à LAIZÉ

- **Dimanche 31 août** : 19ème Marche du Cœur à LA SALLE
- **Vendredi 21 novembre** : collecte à SAINT MARTIN BELLE ROCHE (matin et soir)
- **Vendredi 28 novembre** : remise du challenge Michel BIDAUT à SENOZAN

**2013** : une année marquée par la suspension momentanée du don de plasma, alors que nos donneurs étaient des plus motivés. Même si certains ont pu se reconverter au don de sang, notre bilan sera certainement négatif. Répondant au souhait de donneurs, nous avons décidé de modifier les deux matinées jumelées de novembre, en prélevant seulement le vendredi, mais de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30.

L'union départementale a formé une intervenante pour la promotion du don en milieu scolaire parmi les membres de notre amicale, Véronique KLEINGAERTNER de LAIZÉ (ils sont 45 à ce jour en Saône et Loire, pour 1500 élèves sensibilisés en 2013).

Notre 18ème marche du cœur a eu un succès record avec une arrivée appréciée par les massages. (décontraction à la française).

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

*Le président  
Michel Bidaut*



Des donateurs médaillés méritants à l'assemblée générale 2013 de SANG ET VIE DU VAL DE SAONE



Benjamin Picard, reçoit la coupe du JSL à la marche du cœur, plus jeune marcheur



## Chorale Méli-Mélo de Saint-Albain



Notre chorale a repris ses activités en Septembre 2013 et a eu la joie d'accueillir cinq nouveaux choristes ! L'effectif est donc maintenant de trente-deux personnes, issues de huit villages environnants.

Nous sommes toujours très heureux de chanter avec notre binôme « Cantaveyle ».

Le dimanche 10 Novembre nous a réuni à Saint-Cyr-sur-Menthon, avec d'autres chorales venues des départements voisins, sous la direction de Jacques Frochot, afin d'apprendre trois chants harmonisés par ses soins, que nous mettrons bientôt à notre répertoire.

L'année 2013 se terminera par le tirage de la tombola, le 19 Décembre, un Concert de Noël en l'église de Saint-Maurice-de-Satonnay,

vendredi 13 Décembre à 20 H, et un autre Concert de Noël, Dimanche 22 Décembre, à 15 H 30, en l'église de Pont-de-Veyle, dans l'Ain.

L'année 2014 commencera avec le loto de Méli-Mélo, dimanche 12 Janvier, dans la salle des fêtes de Saint-Albain, à partir de 14 H. Dimanche 26 Janvier aura lieu notre concert annuel au profit du Centre Léon Bérard de Lyon. Dimanche 6 Avril, nous donnerons un concert avec l'aimable participation de la chorale « Albasso » de Gevrey-Chambertin, le lieu reste à définir.

Samedi 12 Avril, nous sommes invités à chanter à Saint-Romain-au-Mont-d'Or.

Nos répétitions se poursuivent toujours le mercredi soir, de 20 H 15 à 22 H 15, alternativement à Saint-Albain et à Saint-Jean-sur-Veyle, avec notre chef de chœur Danielle Depardon et notre pianiste Pierre Émeric, ainsi qu'un lundi sur quatre par pupitre.

Pour nous rejoindre, en chansons et en toute amitié, contactez :

- Danielle Depardon, chef de chœur 03.85.37.50.01
- Myriam Surgand, présidente Méli-Mélo 03.85.33.17.60

Nous vous souhaitons à tous une excellente fin d'année 2013, une année 2014 pleine de petits et grands bonheurs en famille et entre amis et surtout une merveilleuse santé. Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer lors de nos manifestations où le meilleur accueil vous sera toujours réservé.

**BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE A TOUTES ET A TOUS.**

## Société de Chasse

Pour cette nouvelle saison, la société se compose de 9 membres.

**Concernant les manifestations :**

Nos deux concours de pétanque ont très bien marché avec 44 doublettes au mois de mai et 56 doublettes au mois d'août, car pour cette année, il aura fallu passer entre les gouttes. Encore merci à tous les participants.

Notre sanglier à la broche a eu lieu au mois de juin avec encore un vif succès et une très bonne journée dans la convivialité qui avait réuni 80 personnes.

Concernant la chasse aux gros gibiers, les bracelets chevreuils ont été réalisés car la population reste stable, mais aucun sanglier de prélevé pour cette année.

Pour les battues, nous avons réalisé la construction de 11 miradors, ce qui représente un atout primordial en terme de sécurité.

Pour le petit gibier, le faisan et la perdrix sauvages sont toujours absents. Le lapin se maintient malgré quelques cas de maladie, par contre le lièvre est en net recul certainement dû à un printemps particulièrement pluvieux.

Concernant les attributions de bracelets gros gibiers pour cette saison, 4 pour le chevreuil et 2 pour le sanglier.

**Manifestations 2014 :**

- Pétanque le samedi 03 mai 2014 et le samedi 09 août 2014.
- Sanglier à la broche le samedi 05 juillet 2014.

*L'Indépendante vous souhaite  
une bonne et heureuse année 2014.*

*Le secrétaire, Frédéric GERAY*





9 mars 2013 ...C'était l'ouverture de la pêche à la truite dans la Mouge et ses affluents (le Talenchant, la Petite Mouge, l'Isérable, le Bicheron) comme partout en France dans les rivières de 1<sup>ère</sup> catégorie.

Les passionnés de la pêche attendaient ce jour avec impatience et tous ou presque avaient fourbi leurs gaules longtemps à l'avance. La plupart ne furent pas déçus ; les plus chevronnés firent vite le plein des six truites autorisées. Quelques maladroits ou malchanceux furent hélas bredouilles !

La société « Les Amis de la Mouge » avait déversé 550 kg de truites fario et arc-en-ciel dès le 16 février 2013, dont 50 kg offerts par la société voisine « La Parfaite ». Un second déversement eut lieu le 12 avril. Cette décision fut prise lors de l'Assemblée Générale du 13 janvier 2013 au siège de la société, la mairie de Saint-Maurice de Satonnay. A cette occasion, le Conseil d'Administration des Amis de la Mouge s'est enrichi de quatre nouveaux membres : Raymond FROMAGE, Manuel RIBEIRO, Robert GUY et Richard BOUGET.

Ce nouveau Conseil d'Administration a décidé d'organiser un loto. Il s'est déroulé dimanche 3 novembre 2013 à la Salle des Fêtes d'Azé. Il a été un succès, 230 personnes étaient présentes. 3300 euros de bons d'achat ont été gagnés. Les Amis de la Mouge remercient tous les participants. Ils remercient également leurs sponsors, en particulier les magasins SUPER U de Prissé. Le succès du loto fut aussi assuré grâce au concours logistique de nos amis de l'Indépendante de Sennecé les Mâcon.

Le bénéfice récolté permettra d'accroître le déversement de truites et satisfera davantage les pêcheurs lors de la prochaine ouverture en mars 2014.

## Amicale Boule

Pour la saison 2013, les 53 licenciés se répartissent comme suit :

- 20 en 3<sup>ème</sup> division dont 4 en féminines
- 32 en 4<sup>ème</sup> division dont 9 en féminines
- 1 promotion

Nous comptons également 31 sociétaires.

Cette année nous avons une mutation dans notre club, un joueur de Cluny.

### RÉSULTATS DES CONCOURS OFFICIELS :

#### • Dimanche 16/12/2012

- 32 quadrettes à Mâcon challenge Bernard TABOULET  
Vainqueurs : Boyer David, Joseph Denis, Ginepro Pierre et Seves G (La Salle, Senozan, Macon) face à Dallomo (Villefranche)

#### • Mercredi 24/04/2013

- Concours vétérans : une équipe d'Auxonne gagne le concours

#### • Dimanche 28/04/2013

Nous avons organisé le tête à tête secteur. Il y avait 72 joueurs dont 13 joueurs de La Salle.

2 joueurs se sont qualifiés pour les fédéraux à Gênelard.

**En 3<sup>ème</sup> division** : Carriere Matthieu s'est incliné en 1/4 de finale.

**En 4<sup>ème</sup> division** : Fleury Thomas s'est incliné en 1/4 de finale.

#### • Samedi 11/05/2013

- 32 doublettes challenge FLEURY

Vainqueurs : Broyer David et Pacquelet Jacky (La Salle) face à Sivignon Jérôme et Lebel Christophe (La Salle, Senozan)

#### • Vendredi 21/06/2013

- 32 doublettes challenge FLECHE

# Le mot des associations

## Les Amis de la Mouge



Loto 2013 : les Amis de la Mouge et leurs amis de l'Indépendante

Les cartes peuvent être achetées chez nos dépositaires, à St-Maurice de Satonnay (l'Épicerie de Sophie), à Clessé (Restaurant Le Tournedos), à Igé (Bar Tabac La Taverne), à St-Martin Belle Roche (Café Le St-Martin), à Sennecé les Mâcon (Café Restaurant le Muguet), à Azé (Bar Le Pampy).

Elles peuvent être également achetées par internet, [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) en choisissant l'AAPPMA des Amis de la Mouge.

Notez enfin que la carte Les Amis de la Mouge donne le droit de pêcher en Saône sur le domaine public sur les lots 31, 32 et 33 (PK 85 à 92) et même partout ailleurs avec le timbre EHGO.

*Les Amis de la Mouge*

Vainqueurs : Saraiva et Cambrai (Auxonne) face à Carrière Matthieu et Rocchietti Yoann (La Salle, Charnay)

#### • Dimanche 21/07/2013

- 32 doublettes par poule

Vainqueurs : Sivignon Jérôme et Bernardin Serge (La Salle, Mâcon) face à Dessagne (Charnay)

### RÉSULTATS QUALIFICATIFS POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE :

**Double** : Broyer David, Joseph Denis et Ginépro Pierre sont champion de Saône et Loire en battant en finale l'équipe de Digoïn (Barges) et se sont qualifiés pour le championnat de France au Puy en Velay où ils perdent en poules.

**Quadrette** : Lartaud Jacky, Carriere Matthieu, Chapellon Jean Luc et Moret Frédéric se sont qualifiés à Louhans pour le championnat de France à Thonon les Bain et Évian où ils s'inclinent en 16<sup>ème</sup> de finale.

### RÉSULTATS DES CONCOURS AMICAUX :

#### • Dimanche 7/07/2013 : Maître joueur

1<sup>er</sup> Rocchietti Yoann - 2<sup>ème</sup> Gouillon Michel - 1<sup>ère</sup> femme Carriere Audrey

#### • Samedi 3/08/2013 : Concours annulé

#### • Samedi 14/07/2013 : Concours de clôture

1<sup>er</sup> Sivignon Roger et Bardin Rolande

Nous tenons à souhaiter à tous nos boulistes et sociétaires une bonne saison sportive.

*Le Président, Serge CARRIERE*

## US St Martin Senozan



Tout d'abord, les effectifs du club restent stables, mais nous notons toutefois une diminution du nombre de seniors compensée par une augmentation des jeunes.

L'école de foot est en effet à l'honneur pour cette saison 2012/2013.

Les enfants du foot animation des catégories u6 à u11 ont joué et progressé durant cette saison dans les plateaux proposés par le district ainsi que lors des divers tournois. Rappelons qu'il n'y a pas de classement sur ces catégories, le jeu primant sur l'enjeu.

Les honneurs vont cette saison aux u13, entraînés par Philippe Le-lièvre et Patrice Chaudagne ainsi qu'aux u15 coachés par Julien Janin et Richard Degut. Ces deux catégories terminent championnes respectives de leur division avec en prime pour les u13 le titre du challenge Crédit Agricole (équipe qui a marqué le plus de buts lors de sa saison) qui donnera au club de belles dotations.

Félicitations à tous les membres de l'école de foot qui ont fait un travail formidable tout au long de cette année couronnée de succès

sportifs.

Pour les seniors, le challenge était de relever la tête après une saison sportivement difficile suite aux descentes en divisions inférieures des deux équipes.

Ce fut admirablement fait pour l'équipe réserve, dans un groupe difficile avec de longs déplacements, elle terminera seconde et accède en 2ème division. L'équipe première, se voulait ambitieuse et espérait l'accession immédiate, mais un début de saison calamiteux (4 défaites en 5 matchs) brisera tout espoir et il fallut alors cravacher pour se maintenir en première division. L'équipe terminera au classement 8ème sur 12.

Deux arbitres rejoignent le club. Un retour avec Alexandre Dura et un nouveau venu Fateh Amouch qui complètent l'équipe composée d'Olivier Michon et Kevin Machado qui ont officié tous deux en ligue. Nous avons également organisé tout au long de cette saison diverses manifestations : match de gala, loto, concours de pétanque, belote et poker, tournois jeunes et pour clôturer cette saison nous avons fêté les cinquante printemps du club. Un bon moment pour les personnes présentes qui ont pu se raconter souvenirs et anecdotes.

Les nouveautés de la saison 2013/2014 seront le retour de la catégorie u18 et par ailleurs, nous essayerons de nouvelles manifestations : belote le dimanche après-midi, tournoi vétérans, tournoi de moly.

Pour finir, les membres de l'USSMS remercient chaleureusement :  
- les municipalités de leur indéfectible soutien et leur attachement au devenir de notre club,  
- nos sponsors qui nous permettent de mener à bien nos projets,  
- tous nos dirigeants, éducateurs, joueurs, supporters, parents pour leur participation à la vie du club.

**Tous nos vœux 2014.**

*Le président, Fabrice Carrière*

## AMKS Karaté Senozan



Le bilan de la saison du club de Karaté de SENOZAN a été très contrasté. Le gros point noir a été le nombre des adhérents inscrits qui était au plus bas avec moins de 10 personnes au total et notamment dans la section Karaté. La partie Self Défense reste stable. Cet effectif réduit ne nous a pas permis de faire notre compétition Inter Club annuelle, ni d'envoyer d'élèves aux autres compétitions régionales auxquelles nous nous inscrivons habituellement. Seul Anthony BERNON (ceinture orange) s'est rendu en avril à l'Inter Club de MEXIMIEUX (01) où il s'est classé 1<sup>er</sup>.



Les manifestations organisées par notre club AMKS ont par contre donné parfaites satisfactions et consolident la bonne santé financière du club.



Le programme de la saison s'est néanmoins déroulé comme prévu puisque un des buts était de former 2 ceintures mar-

ron du club pour préparer le passage de grade (ceinture noire 1er Dan) et la récompense est tombée au mois de juin puisque Mrs Jean Luc REVRET et Jean-Jacques BELLERON ont obtenu ce grade. Jean-Luc terminant d'ailleurs major de la promotion 2013.

La nouvelle saison 2013-2014 a commencé sous de meilleurs auspices puisque les effectifs sont en évolution (15 adhérents) avec entre autres de nouveaux débutants tant en karaté qu'en Self Défense. Le 1er forum des associations qui s'est tenu en septembre à SENOZAN ayant bien contribué à concrétiser de nouvelles inscriptions.

Un des objectifs de cette saison est de préparer Alexandre JAMBON pour son passage de la ceinture noire en juin 2014 et de former 2 ceintures noires (Mrs Laurent PEINA et Jean-Jacques BELLERON) à l'obtention du diplôme d'instructeur de Karaté.

*Nous vous informons que notre club en plus de sa pétanque annuelle, le 7 juin 2014 organisera aussi cette année une bourse aux jouets dans la salle des fêtes de Senozan le 16 février 2014. La prochaine Assemblée Générale du club se tiendra le dernier mardi du mois de septembre.*

## Tennis Club de Senozan



La commune de Senozan dispose de deux courts de tennis accessibles à ses habitants, mais également aux habitants de la commune voisine, La Salle.

Ces deux courts, peu utilisés du fait d'un nombre modeste d'adhérents permettent à chacun de profiter, quasi-

ment à volonté, des installations du club pour un coût annuel modique.

Plusieurs projets de développement sont à l'ordre du jour pour l'année à venir :

- implication du TCS dans la mise en place de la réforme sur le temps scolaire, à condition que l'on dispose d'un créneau horaire au moins égal à 1h30 ;
- proposition de stages découvertes en direction des enfants afin de former une équipe de jeunes. Ce projet ne sera réalisable qu'avec l'aide active de notre spécialiste Delphine Berthoud ;

- réfection du deuxième terrain, si nous réussissons à obtenir le soutien financier de la commune ;

- intégrer de nouveaux membres au sein du bureau de l'association. A ce propos notez sur vos agendas que l'assemblée générale du TSC est programmée le vendredi 2 mai en soirée.

Cette année le club organisera sa journée portes ouvertes le dimanche 13 avril, chemin des Bourdons à partir de 9 heures 30. Nous vous garderons également pour l'apéritif qui vous sera offert à partir de 11h30 puis le jeu reprendra tout l'après-midi. Si vous n'avez pas de matériel, pas de soucis, le club vous fournit raquette et balles pour la journée.

Cette porte ouverte sera également le point de départ de notre campagne de vente de cartes d'adhésion aux conditions suivantes :

- Carte couple 30 € (mari et femme)
- Carte duo 30 € (2 personnes quelque soit le lien de parenté)
- Carte enfant de moins de 16 ans : 15 €
- Carte adulte seul : 20 €

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE SPORTIVE  
et que le Tennis soit avec vous !**

*Léonard CEDDIA, Président*



Comme chaque année le bulletin municipal permet aux associations qui ont leur siège sur la commune de présenter leurs activités aux habitants qui liront ce bulletin et c'est l'occasion de partager nos expériences.

Les activités de « Bénin 71 » en 2013 ont ressemblé à celles des années précédentes puisque l'aide au village de PESSEKOU a continué. Elle continuera encore en janvier 2014, période où deux d'entre nous retournerons dans ce village en cherchant cette fois à travailler avec les femmes du village pour mettre en place un moulin à grains, l'alimentation de celui-ci et sa gestion.

Le travail avec l'école continuera évidemment. Enfants et enseignants nous connaissent et nous accueillent avec beaucoup de gentillesse et « Bénin 71 » finit pas se sentir chez lui dans cet environnement, sans eau, sans électricité, et dont la langue est parfaitement incompréhensible. Heureusement les enseignants parlent la langue officielle du pays, le français !

Nous avons pris contact avec l'École Normale de Parakou en 2011 (photo ci dessous) mais aucun travail n'avait été conduit. En revanche le projet d'envoyer des adhérents de « Bénin 71 », spécialistes de la formation des maîtres s'était fait jour.

Et en 2012 une action a pu être conduite en direction de l'École Normale de PARAKOU. Ce premier contact avec les élèves - enseignants et leurs formateurs a été très riche. Une suite serait souhaitable et une équipe issue de « Bénin 71 » à laquelle s'adjoignent des spécialistes de la formation des maîtres en France, a décidé de mener une réflexion pour plus d'efficacité lors d'un retour à PARAKOU.

Les années précédentes « Bénin 71 » avait pu organiser une manifestation qui lui permettait de rencontrer les habitants de la commune et des environs, de dire les actions conduites au Bénin et de récolter quelque argent pour les finances de l'association.

En 2013 nous n'avons pas pu organiser d'exposition/vente d'objets pour des raisons indépendantes de notre volonté. Mais je peux dès à présent annoncer un concert en 2014. « Archets pour l'espoir » a accepté de se produire. Nous les avons déjà accueillis à l'église de la Salle et ce sera un vrai plaisir de les écouter de nouveau. La date n'est pas arrêtée. Elle sera communiquée en temps utile.

Les finances continuent à être un souci pour notre association et je voudrais redire que ceux qui se déplacent au Bénin prennent en charge tous leurs frais : trajets, hébergements, nourriture... Seuls les visas sont offerts par l'association. Les membres de « Bénin 71 » font le choix de considérer leur action au Bénin comme prioritaire et acceptent donc de sacrifier d'autres activités personnelles pour assurer cette présence indispensable si l'on veut s'inscrire dans la durée et permettre à nos amis béninois de se passer de nous, bientôt. En attendant, tout l'argent récolté va aux actions conduites au Bénin.

*Anne-Marie Houillon, Présidente de « Bénin 71 »*

## Bénin 71



MAISON DES SERVICES ADMR  
Place du tertre - 71260 VIRE - Tel/fax : 03.85.33.91.27  
Info.vire@fed71.admr.org

L'ADMR est le premier réseau français associatif au service des personnes avec 3350 associations locales implantées dans toute la France.

### Sa Mission, ses Services ?

Intervenir chez toute personne ou famille ayant besoin d'un accompagnement pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial ou tout simplement pour vivre bien chez soi (entretien, repassage, aide à la toilette, habillage, repas, coucher, accompagnement, garde d'enfants, courses....)

- Des possibilités de Prise en Charge existent selon les dossiers (caisse de retraite, CAF, Conseil général...)

- Et 50% des sommes engagées sont déductibles des impôts

**En 2012** notre association a aidé 238 usagers pour un total de 22000 heures.

Ces interventions sont assurées par 25 salariées qui agissent avec compétence et dans le souci du bien-être et du respect des personnes aidées.

Au cours de l'année, 15 employées ont pu participer à des **formations professionnelles** pour un total de 170 heures portant sur des thèmes variés tels que la garde d'enfants, les troubles du comportement, la dépression, les gestes de premier secours, l'aide à la toilette.

### NOS PERMANENCES :

Marie Agnès GALLICHON, et Cédric MANCEAU, vous accueillent au local de l'Association.

- Ouverture au public : les lundis et mercredis de 15 h à 17 h
- Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 15 h à 17 h

### La téléassistance à domicile :

- un problème, un malaise, besoin de parler ?  
7j/7, bipez, la plate-forme **FILIEN** est à votre écoute.

### Demandez les renseignements à :

Maison des Services ADMR : 03.85.33.91.27

Dans votre commune vous pouvez contacter :

- Mme ROBIN : 03.85.33.10.10 pour les familles

- Mme LIMONET : 03.85.37.50.52

Chaque année, l'ADMR vous propose une vente de fleurs au mois de mai et vous remercie de l'excellent accueil qui lui est réservé.

**L'Association vous souhaite une bonne année 2014.**

## Au fil des ans

Notre association propose des activités dans les différentes communes et des sorties ouvertes à tous afin de favoriser les rencontres intercommunales et inter générations. Notre association compte 152 adhérents ; nos sorties et voyages sont toujours ouvertes aux non adhérents.

Renseignements sur nos activités et sorties auprès des responsables ou de la présidente :

**Marie Rose Geoffroy** - marierose.geoffroy@orange.fr  
Tél. 0385332634

### Nos activités habituelles ont repris :

- **Yoga au Dojo de Lugny** : le vendredi matin 1 cours de 9 h 15 à 10 h 30
- **Danse de Salon à Fleurville** : le jeudi à 20 h30 de septembre à mars.
- **Carton'art à Lugny** : les mercredi et jeudi salle du préau mairie de Lugny
- **Aquagym** : à la piscine de Mâcon sur 3 trimestres.

### Nos sorties 2013 :

Cette année notre voyage nous a amené à Rome, Naples, les ruines de Pompéi, puis l'île de Capri et la côte amalfitaine.

Début septembre, notre sortie Patrimoine fut la visite des traboules de la Croix-Rousse, la maison des canuts et l'atelier de la soierie qui nous ont fait connaître la vie des canuts de Lyon.

Fin septembre, la visite des deux expositions Le Grand Atelier du Midi à Aix et Marseille a réjoui les participants amateurs de peinture.

Deux sorties bowling sont programmées l'une en novembre et l'autre en mars.

### Nos sorties en car pour 2014 :

- Théâtre à Lyon le mercredi 2 avril. «Le Don d'Adèle » avec Danièle Evenou et Nathalie Corré

**Contact** : Bernadette Weiss - tél. 03 85 51 84 92

- Opéra à l'Auditorium de Dijon le mercredi 21 mai « les noces de Figaro »

**Contact** : S. Mornand - tél 03 85 36 94 09

- Voyage « Au cœur du Portugal » du 11 au 19 mai 2014 – en car – départ de Clessé

**Contact** : S. Mornand - tél. 06 85 36 94 09

## NAISSANCES

- Inaya LAMKADMI - 30/10/2013 à MACON



◀ **Mathéo  
FLEURY BELLERY**  
04/08/2013  
à MACON

**Morgane ▶  
BRAILLON**  
29/09/2013  
à MACON



◀ **Rose Marie JANINET  
CARVALHO**  
VALADARES  
26/11/2013  
à MACON



◀ **Ruben MICHAUD**  
17/12/2013  
à MACON

## DECES

- Mr VALLADE Gilbert - 07/03/2013 à MACON
- Mme POULIN Maryvonne - 14/04/2013 à MACON
- Mr RENAUD Georges - 04/06/2013 à PONT DE VAUX
- Mr GUY Nicolas - 13/08/2013 à MACON
- Mme CLERMIDY Monique née CONTE - 03/11/2013 à MACON
- Mr ROS José - 16/11/2013 à MACON
- Mr LACOUR Paul - 17/11/2013 à MACON
- Mme BERTHIER Mireille - 17/12/2013 à MACON

## MARIAGES

- Loïc FONTAINE et Manon RABUEL - 24/08/2013 à LA SALLE
- Mr BACHIR Saïd et Milouda GALLA - 28/12/2013

## Infos diverses

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Date de passage des encombrants pour l'année 2014 sur la commune de LA SALLE.

**Le lundi 13 Janvier et le lundi 8 Septembre 2014.**

Pour information rappel du fonctionnement de la collecte des encombrants :

Les objets encombrants seront collectés en bordure de voie publique sur appel téléphonique au 03 85 38 44 39. La collecte commence à partir de 5h30 et se termine vers 13h00. C'est pourquoi il est demandé aux habitants de sortir les encombrants, la veille au soir.

Ce service est réservé aux personnes ne pouvant se déplacer en déchèterie (personnes âgées, mobilité réduite...).

### HORAIRES et CONTACT : Mairie de LA SALLE

Tél : 03 85 37 50 13 - Fax : 03 85 37 53 27

Courriel : mairie.lasalle71@orange.fr

Site internet : www.lasalle71.fr

#### Horaires d'ouverture

Le secrétariat de la mairie est à votre service et vous accueille :

- Mardi de 14h00 à 19h00

- Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

### A VOTRE SERVICE

**ADMR** - 03 85 33 91 27

**Restaurant scolaire** - 03 85 37 59 84

**Sivom Val de Saône Mouge** - 03 85 37 53 27

**Garderie péri-scolaire** - 03 85 37 59 84

**La bibliothèque de Senozan** - 03 85 37 58 30

**Agence postale de Senozan** - 03 85 34 13 27

**Ramassage des ordures ménagères :**

mercredi matin à partir de 5 heures

**Déchetterie à St Martin Belle Roche**

lundi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 - mercredi de 14h à 17h - samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30

## Ça s'est passé à La Salle

### LES INONDATIONS D'OCTOBRE 1993

Il y a 20 ans, le 5 octobre 1993, dès 17 heures, la pluie se met à tomber sur tout le Mâconnais et la vallée de la Saône ; la pluie, de plus en plus violente, s'abat sur des sols détrempés par un automne maussade.

A partir de 21h15, tous les cours d'eau se transforment en torrents et les premiers appels de détresse arrivent dans les centres de secours.

La Mouge n'échappe pas à cette brutale montée des eaux ; la situation dans la commune devient de plus en plus critique.

Jean-Paul Dumontel se souvient parfaitement de cette nuit là ; après avoir regardé " à la gloire de mon père " à la télévision, il va se coucher. Mais à minuit, il est réveillé par les chauffeurs routiers, passant sur la RN6, qui klaxonnent pour prévenir de la montée des eaux. Lorsqu'il ouvre la fenêtre de la chambre, l'eau entre dans la pièce et s'infiltre dans la maison (il y en aura près de 40 cm). De plus, il s'agit d'une eau chargée de gas-oil, les fûts de gas-oil de 200 litres de monsieur Jacquet, son voisin, s'étant renversés.

Monsieur Dumontel garde en mémoire la solidarité sans faille qui a régné entre tous les sinistrés. Pendant trois jours, du 6 au 8 octobre, les pompiers de La Salle aidés par ceux de Senozan vont venir en aide aux nombreux sinistrés. En effet, il y aura une quarantaine de particuliers ainsi que des entreprises qui subiront des dégâts : le laboratoire de chimie et biologie LCB , Dominique Fleury réparateur, Boitier électricité, Rongeat plâtrier peintre et Richy nautisme.

La salle communale de Mouge et la maison de la Roche sont particulièrement touchées (plus de 1,80 m d'eau à la maison de la Roche dont une partie du bâtiment (20 m<sup>2</sup>) s'est effondrée dans la rivière.

Le montant des dégâts est important pour la commune, les factures s'élèvent à plus de 630 000 francs.

Heureusement, la commune sera déclarée en état de catastrophe naturelle par arrêté du préfet de Saône et Loire en date du 19 octobre 1993



Le bâtiment des toilettes de la maison de la Roche s'est effondré



Après le nettoyage de la boue, les traces subsistent sur les murs et les meubles



L'eau est montée au niveau de la fenêtre dans l'atelier de Dominique Fleury



Le mur du hangar de Jean-Paul Dumontel a été emporté par l'eau



Dégâts très importants dans les locaux de LCB

# Calendrier des Manifestations 2014

## JANVIER

- 11 Vœux du Maire LA SALLE
- 11 Moules Frites du Sou des Écoles de SENOZAN LA SALLE à SENOZAN
- 18 Moules Frites du Sou des Écoles de ST MARTIN à ST MARTIN
- 19 Belote du Foot à SENOZAN
- 25 Vente de boudin SENOZAN Patrimoine

## FEVRIER

- 2 Loto du Sou des Écoles de SENOZAN - LA SALLE à ST MARTIN
- 7 Belote des Pompiers de SENOZAN à SENOZAN
- 8 Choucroute du Basket à ST MARTIN
- 14 Belote des Pompiers de ST MARTIN à ST MARTIN
- 16 Bourse aux jouets AMKS (Karaté de SENOZAN) à SENOZAN
- 21 Belote du Foot à ST MARTIN

## MARS

- 1 et 2 Loto Chasseurs ST MARTIN SENOZAN à ST MARTIN
- 8 Ping pong du Basket à ST MARTIN
- 8 Ouverture de la truite du Sou des Écoles de SENOZAN LA SALLE à LA SALLE
- 8 Soirée Chanson Française Pompiers de ST MARTIN
- 14 Poker du foot à SENOZAN
- 15 «Vente culinaire à emporter» du Foyer Rural de LA SALLE à LA SALLE
- 16 Carnaval du Sou des Ecoles de ST MARTIN à ST MARTIN
- 21/22 Festival de Mouge
- 23 Élections municipales
- 29/30 Festival de Mouge
- 29 Challenge Marguin 32 doublettes des Boules du Marronnier à SENOZAN
- 30 Élections municipales

## AVRIL

- 5 Soirée Africaine à ST MARTIN
- 12 Trophée Bourgogne Hip Hop Disco danse show SLS Compagnie à VIRÉ
- 13 Animations surprises Sou des Écoles de ST MARTIN
- 13 Portes ouvertes TENNIS de SENOZAN
- 13 Chasse aux œufs Foyer Rural de LA SALLE
- 19 Challenge Aublanc Boules du Marronnier à SENOZAN

## MAI

- 4 Loto des Chasseurs ST MARTIN SENOZAN à ST MARTIN
- 8 Tournoi Jean Michel Vaterlaus Basket à ST MARTIN
- 11 Éliminatoires du Clunyois en Mâconnais Les boules du Marronnier à SENOZAN
- 18 Randonnée du Sou des Écoles de SENOZAN - LA SALLE
- 29 Tournoi de foot jeunes à SENOZAN
- 30 Tournoi Vétérans de Foot à SENOZAN
- 31 Challenge Sylvain SOUPE - Boules du Marronnier à SENOZAN

## JUIN

- 1 Tournoi Molky USSMS stade de foot à SENOZAN
- 7 Pétanque de l'AMKS (Karaté de SENOZAN) à SENOZAN
- 7 Repas champêtre de l'Amicale des Chasseurs SENOZAN - ST MARTIN à ST MARTIN Pré communal
- 8 Vide grenier des Pompiers de ST MARTIN à ST MARTIN
- 9 Concours coupe de l'amitié La Salle SENOZAN Les Boules du Marronnier à LA SALLE
- 14 Gala de danse de SLS Compagnie à VIRÉ
- 14 Repas champêtre des Pompiers de ST MARTIN à ST MARTIN
- 14 Journée Nationale U9 Foot à SENOZAN au stade
- 15 Barbecue Foyer rural de La Salle à LA SALLE

- 18 Collecte de sang Inter entreprises 8h30 - 12h30 / 15h30-19-30 à ST MARTIN BELLE ROCHE
- 21 Pétanque du Sou des Écoles et 30 ans du Sou à SENOZAN
- 21 Barbecue du Sou des Écoles de ST MARTIN à ST MARTIN
- 28 Challenge René CHAPOT - Boules du Marronnier SENOZAN
- 29 Arlequin - Jumelage repas au pré communal à ST MARTIN

## JUILLET

- 4 Kermesse de SENOZAN Patrimoine au Stade
- 5 Challenge Laurent Bouquin à ST ALBAIN
- 5 Pétanque du Basket à ST MARTIN
- 13 Feux d'artifices à LA SALLE
- 14 Après-midi récréatif, Feux d'artifices à SENOZAN

## AOÛT

- 1 Coupe Paul RENOULD LYAT à 19 heures Boules de Marronnier à SENOZAN
- 23 Pétanque des Pompiers de LA SALLE
- 30 Pétanque du Foot à SENOZAN
- 30 Tournoi de Basket Christian DUMONTET à ST MARTIN
- 31 19<sup>ème</sup> Marche du Cœur de Sang et Vie départ à Maison de la Roche à LA SALLE

## SEPTEMBRE

- 5 au 14 Tournoi de Tennis à ST MARTIN
- 6 Challenge Georges BERTHIER Boules du Marronnier à SENOZAN
- 7 Marche gourmande Basket ST MARTIN
- 14 Vide Grenier du Sou des Écoles de SENOZAN LA SALLE à LA SALLE
- 19 Assemblée Générale Foyer LA SALLE
- 20 Forum des Associations à SENOZAN ou à ST MARTIN
- 20 Saucisson au vin Comité des fêtes de LA SALLE au Foyer Rural
- 21 Marche du Comité de Jumelage de ST MARTIN à ST MARTIN
- 26 Assemblée Générale du Sou des Écoles de SENOZAN LA SALLE à SENOZAN

## OCTOBRE

- 3-4-5 Arlequin
- 31 Défilé Halloween Comité des Fêtes à LA SALLE Foyer Rural

## NOVEMBRE

- 8-9 Fête à ST MARTIN
- 10-11
- 21 Collecte de sang Inter associations 8h30 - 12h30 / 15h30-19-30 à ST MARTIN
- 23 Loto du Sou des Écoles de ST MARTIN à ST MARTIN
- 28 Remise Challenge Michel BIDAUD à ST MARTIN
- 29 Banquet des Pompiers de LA SALLE
- 29 Choucroute de SENOZAN Patrimoine à SENOZAN

## DECEMBRE

- 7 Loto du FOOT à ST MARTIN
- 16 Arbre de Noël Foyer Rural et Mairie à LA SALLE
- 21 Noël dans la Rue à SENOZAN

